

PREAMBULE

Depuis 2003, afin d'encourager et développer l'activité touristique, le Département de l'Yonne a tenu à se doter d'un Schéma Départemental de Développement Touristique destiné à traduire et mettre en œuvre sa politique dans les domaines du développement local, de la promotion, de la communication et de la commercialisation touristiques. Véritable document stratégique, le schéma a pour principal objectif de favoriser l'adaptation de l'offre touristique icaunaise à la demande des touristes.

La France est toujours la 1^{ère} destination touristique au monde. L'activité touristique a généré 7.3% du PIB national (3.5% pour l'agriculture), 4,13 milliards d'euros en Bourgogne-Franche-Comté et plus de 42 000 emplois sont liés au tourisme dans la région. L'Yonne compte sur son territoire des atouts majeurs de l'attractivité touristique régionale : la Basilique Marie-Madeleine, à Vézelay, site le plus fréquenté de la région avec 1 million de visiteurs en 2016, Chablis et son vignoble de renommée mondiale, les canaux et notamment le Nivernais, 2^{ème} canal le plus fréquenté de France, le chantier médiéval de Guédelon, 6^{ème} site le plus fréquenté de la région avec 300 000 visiteurs.

Fort d'une clientèle francilienne, plutôt fidèle et familiale dont l'âge moyen est de 54 ans, l'Yonne se positionne comme la porte d'entrée de la Bourgogne, véritable Destination touristique internationale, comme l'atteste l'obtention d'un Contrat de Destination en 2015.

L'évolution de l'activité touristique de ces 3 dernières années vient conforter l'importance du secteur pour l'Yonne :

- + 4,6 % d'arrivées
- + 5,1 % de nuitées
- + 2,3 % de visiteurs dans les sites
- + 14,6 % de passages aux écluses (rivière Yonne)

La forte concurrence entre les destinations nationales et internationales, le bouleversement des modes de consommation, l'augmentation exponentielle de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans la vie quotidienne et plus spécialement dans la préparation et l'achat des séjours touristiques, l'impact de la crise économique sur les habitudes de voyage, sont autant de facteurs qui doivent être analysés pour permettre au département de l'Yonne de consolider son économie touristique. Il s'agit de promouvoir une image créative et innovante de l'Yonne, forte de ses spécificités et de ses acteurs et de proposer des expériences « sur mesure » répondant au plus grand nombre. La richesse patrimoniale, culturelle et gastronomique mais aussi environnementale qui offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités de loisirs nature toute l'année, ainsi que la proximité de l'Yonne avec le bassin parisien (12 millions de touristes potentiels) sont des atouts forts sur lesquels s'appuie la stratégie du Département.

Un Schéma transversal : les 17 objectifs opérationnels impliquent tous les partenaires départementaux engagés dans le développement touristique : Yonne Tourisme, satellite du Conseil Départemental de l'Yonne en charge du développement touristique, mais aussi les services des routes, de la culture, des sports, de l'environnement du Conseil Départemental, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture) et les territoires (communes et intercommunalités). Le Schéma traduit ainsi l'intervention du Conseil Départemental en matière de tourisme, tous secteurs confondus : de la signalétique touristique à la formation, du développement des usages du numérique à la promotion touristique, de la valorisation du patrimoine à l'accompagnement des territoires.

Il s'agit, pour l'Yonne, de miser sur son important potentiel en définissant une stratégie ambitieuse : un pari motivant pour l'avenir !

Sommaire

Contexte	5
Méthodologie	6
A la rencontre des territoires et des partenaires.....	6
Les caractéristiques des territoires.....	7
Tonnerrois en Bourgogne.....	7
Puisaye-Forterre-Val d'Yonne.....	8
Grand Avallonnais.....	9
Grand Auxerrois.....	10
Nord de l'Yonne.....	11
Retour des rencontres avec les territoires.....	12
Enjeux	13
Calendrier	14
4 orientations stratégiques et 17 objectifs opérationnels	15
Schéma Départemental de Développement Touristique 2017- 2021	16
Orientation 1 : Placer l'itinérance au coeur de la stratégie touristique départementale	16
Action 1 : Renouveler et harmoniser la signalétique touristique du territoire et faciliter les déplacements.....	16
Action 2 : Poursuivre le développement de la « véloroute ».....	18
Action 3 : Accompagner les projets structurants le long des voies d'eau.....	20
Orientation 2 : Valoriser et promouvoir les filières et territoires d'excellence	22
Action 4 : Accompagner les projets de valorisation et d'animation du patrimoine bâti.....	22
Action 5 : Soutenir l'Opération Grand Site du Vézélien.....	24
Action 6 : Valoriser les musées départementaux et d'intérêt départemental.....	26
Action 7 : Soutenir, par la communication, la complémentarité culture et tourisme.....	28
Action 8 : Mettre en réseau, valoriser et promouvoir l'artisanat d'art et les savoir-faire locaux.....	30
Action 9 : Valoriser la gastronomie locale et les produits du terroir.....	32
Action 10 : Conforter la mise en tourisme de la filière vitivinicole en développant l'oenotourisme.....	34
Action 11 : Développer une offre touristique autour des activités de pleine nature.....	36
Action 12 : Développer le potentiel touristique des événements sportifs.....	38

Orientation 3 : Renforcer la performance de l'offre touristique.....	40
Action 13 : Soutenir les Offices de Tourisme dans leurs mutations (notamment liées à la loi NOTRe).....	40
Action 14 : Définir les stratégies touristiques locales.....	42
Action 15 : Accompagner les porteurs de projets publics et privés dans la réalisation de leur projet touristique.....	44
Action 16 : Accompagner les prestataires dans l'amélioration de leur qualification.....	46
Action 17 : Répertorier et qualifier les besoins des professionnels.....	48
Action 18 : Favoriser l'harmonisation de la communication Yonne et Bourgogne.....	50
Action 19 : Renforcer le système d'observation.....	52
Action 20 : Faire des Icaunais les premiers ambassadeurs du territoire.....	54
Action 21 : Favoriser le développement d'une nouvelle offre permettant la mise en réseau des acteurs.....	56
Action 22 : Soutenir et maintenir une offre d'hébergement de qualité par un accompagnement personnalisé des projets de réhabilitation et de création	58
Action 23 : Mettre en œuvre le volet touristique de « Yonne Numérique » (usages) et articuler les déploiements avec les autres opérateurs. .	60
Action 24 : Déployer la marque Bourgogne, accroître l'attractivité et la compétitivité.....	62
Action 25 : Renforcer les filières et les territoires d'excellence.....	64
Action 26 : Devenir une destination référente sur le digital et les réseaux locaux.....	66
 Orientation 4 : Pérenniser une politique de commercialisation et de promotion du territoire en liaison avec la stratégie régionale.....	68
Action 27 : Favoriser la vente en ligne de l'offre touristique pour individuels.....	68
Action 28 : Etudier la possibilité de mettre en place un outil de gestion et de e-commerce sur le département.....	70
Action 29 : Assurer la mise en marché de l'offre groupes.....	72
 Synthèse du coût par action sur 5 ans.....	74
 Gouvernance.....	76
 Annexes :	
Cadre général – Loi NOTRe et Tourisme.....	77
La Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP).....	78
Les interventions financières en matière de Tourisme.....	78
Qui sont les Agences de Développement Touristiques / Comités Départementaux de Tourisme ?	79
Carte de l'organisation territoriale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Yonne en 2017.....	80

CONTEXTE

A une heure et demie de l'Île-de-France, l'Yonne bénéficie des avantages de sa proximité d'un marché potentiel de plus de 12 millions d'habitants, et de son appartenance à la Bourgogne qui jouit d'une forte notoriété.

L'Yonne, c'est d'abord la campagne où l'on retrouve une grande diversité de paysages : plaines agricoles, coteaux de vignes et d'arbres fruitiers, bocages, bois et forêts, rivières, étangs et canaux... permettant la pratique de nombreuses activités de pleine nature telles que randonnées, cyclotourisme, navigation de plaisance, sports d'eaux vives...

Le département se caractérise aussi par son riche patrimoine architectural et culturel : châteaux Renaissance du Tonnerrois, villages vigneron typiques dans l'Auxerrois, maisons à pans de bois et hôtels particuliers à Joigny ou Avallon, tous deux Plus Beaux Détours de France ou encore Noyers l'un des Plus Beaux Villages de France. Les édifices religieux sont multiples : églises ornées de peintures murales en Puisaye, cathédrales de Sens et d'Auxerre, abbaye de Pontigny, sans oublier Vézelay et sa basilique classées au Patrimoine Mondial par l'UNESCO, site le plus fréquenté de la Région avec plus d'un million de visiteurs en 2016. L'Yonne compte aussi de nombreux sites et lieux de visite dont Guédelon, inédit chantier médiéval et deuxième site payant qui reçoit plus de 300 000 visiteurs chaque année.

L'Yonne est aussi une terre viticole et gastronomique de qualité, avec ses cinq vignobles de Joigny, de l'Auxerrois, du Tonnerrois, du Vézélien et celui de Chablis, de renommée mondiale ainsi que ses produits du terroir tels que la truffe de Bourgogne, l'escargot, les cerises de l'Auxerrois, le miel du Gâtinais, le cidre du Pays d'Othe, les fromages (Chaource, Soumaintrain)... à découvrir à la table des restaurants et auberges ou sur les nombreux marchés locaux.

Cette offre riche et variée confère à l'Yonne un potentiel d'attractivité touristique majeur permettant d'accueillir tous types de clientèle. Elle constitue également un cadre de référence pour accompagner les projets de développement de notre territoire.

En 2015, l'Etat a initié les « Contrats de Destination », visant à soutenir des destinations exceptionnelles, organisées autour d'une marque de territoire. Le Comité Régional de Tourisme et les quatre Agences de Développement Touristique ont rédigé un projet de Contrat de Destination pour la Bourgogne, retenu par l'Etat fin 2015. La Bourgogne a ainsi été reconnue destination d'excellence et pôle international de notoriété du tourisme français. La première réalisation des cinq structures dans le cadre du Contrat a été la rédaction d'un Plan Marketing Partagé, véritable outil stratégique de communication dans lequel s'inscrit pleinement l'Yonne.

Récemment, la loi NOTRe a modifié l'organisation du tourisme et confirmé le partage de la compétence tourisme entre Région, Département et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (*voir répartition des compétences en annexe page 78*).

Dans ce cadre, le Conseil Départemental, en partenariat avec l'Agence Départementale de Développement Touristique, a engagé les travaux relatifs à l'élaboration d'un nouveau Schéma Départemental de Développement Touristique pour la période 2017-2021.

Les orientations départementales s'inscrivent dans la stratégie régionale, en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Touristique.

METHODOLOGIE

A la rencontre des territoires et des partenaires...

Cinq réunions par grand territoire ont été organisées (périmètre des quatre PETR et Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne) :

Objectifs :

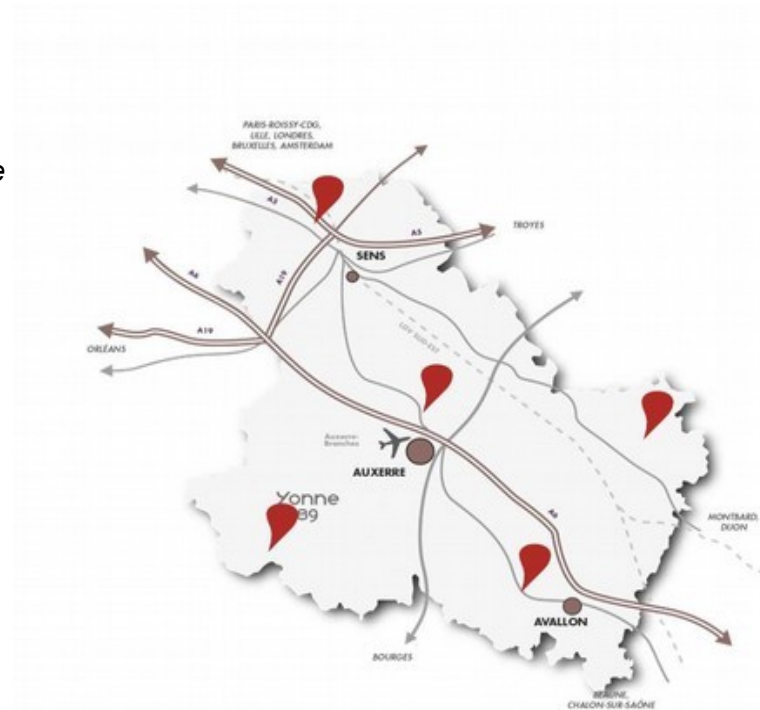
- ✓ Informer et mobiliser les acteurs touristiques du territoire sur les enjeux du Schéma.
- ✓ Comprendre, par la consultation des acteurs locaux, leurs contraintes en matière de tourisme.
- ✓ Identifier les enjeux prioritaires.
- ✓ Se projeter sur les réponses à apporter.

13 juin 2016 : Tonnerrois en Bourgogne
14 juin 2016 : Puisaye – Forterre – Val d'Yonne
20 juin 2016 : Grand Avallonnais
21 juin 2016 : Grand Auxerrois
27 juin 2016 : Nord de l'Yonne

Huit rencontres « bilatérales » en septembre 2016 avec :

- Les partenaires locaux : Chambres de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture de l'Yonne, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- Les services du Département : culture, patrimoine, sports, routes, environnement

Objectif : échanger sur des thématiques ciblées portant sur le développement touristique du territoire



Les caractéristiques des territoires

Tonnerrois en Bourgogne (périmètre 2016)

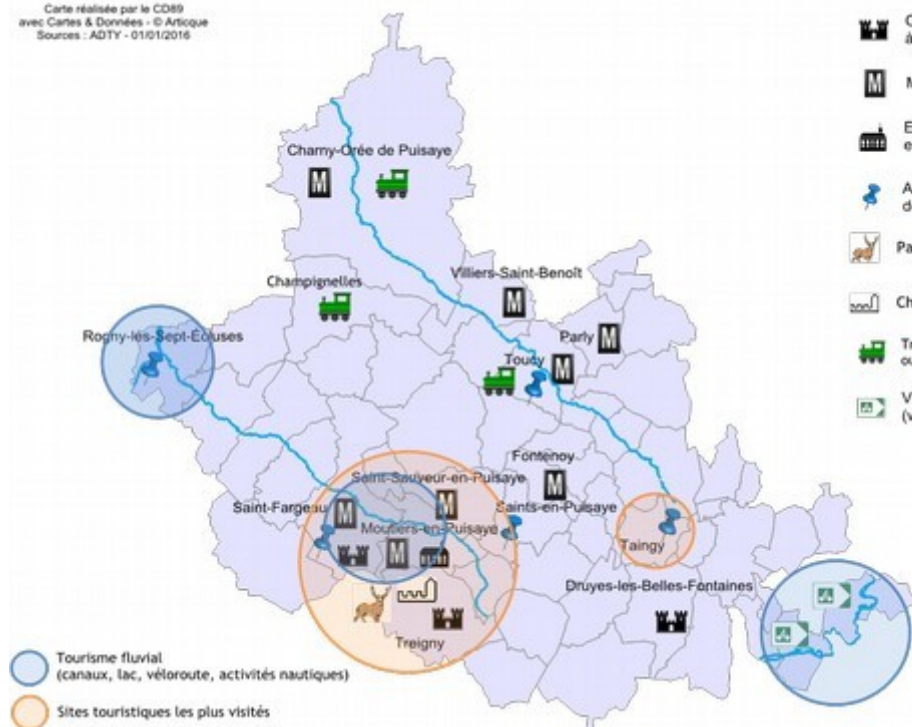
- ✓ Une richesse en patrimoine historique et en châteaux renaissance.
- ✓ Tonnerre : première ville labellisée « Petite Cité de Caractère » en région Bourgogne.
- ✓ Un territoire traversé par le Canal de Bourgogne et sa véloroute, et un « Contrat Canal » en cours d'élaboration pour un programme de valorisation.
- ✓ Un oenotourisme à développer à partir des deux appellations : « Bourgogne Tonnerre » et « Bourgogne Epineuil ».
- ✓ Un outil d'animation touristique unique et structuré.
- ✓ Une mobilisation des acteurs du tourisme (public, privé) autour d'un projet commun en construction.

Sites et monuments Les plus visités	Nombre de visiteurs en 2016
Château d'Ancy le Franc	23 618
Château de Tanlay	12 433
Hôtel-Dieu Notre Dame des Fontenilles	6 162
Château de Maulnes	5 526
Château de Nuits	1 748



Les caractéristiques des territoires

Carte réalisée par le CDB9
avec Cartes & Données - © Artique
Sources : ADTY - 01/01/2016



Puisaye - Forterre - Val d'Yonne (périmètre 2016)

- ✓ Un site unique en France : le chantier médiéval de Guédelon, principale locomotive touristique, dont l'intégration dans une stratégie de développement plus globale pourrait être renforcée.
- ✓ Une offre touristique variée et adaptée à un large public : patrimoine, musées, loisirs nature, ...
- ✓ Une offre culturelle et d'artisanat d'art reconnue.
- ✓ Un volume important de résidences secondaires qui dynamise le territoire.
- ✓ Une capacité en hébergement hôtelier limitée mais disposant à proximité du pôle hôtelier d'Auxerre.
- ✓ La dynamique touristique doit s'affranchir des limites administratives, notamment à destination de la Nièvre et du Loiret.
- ✓ Une nature préservée avec ses forêts, ses étangs, ses bocages et ses collines.

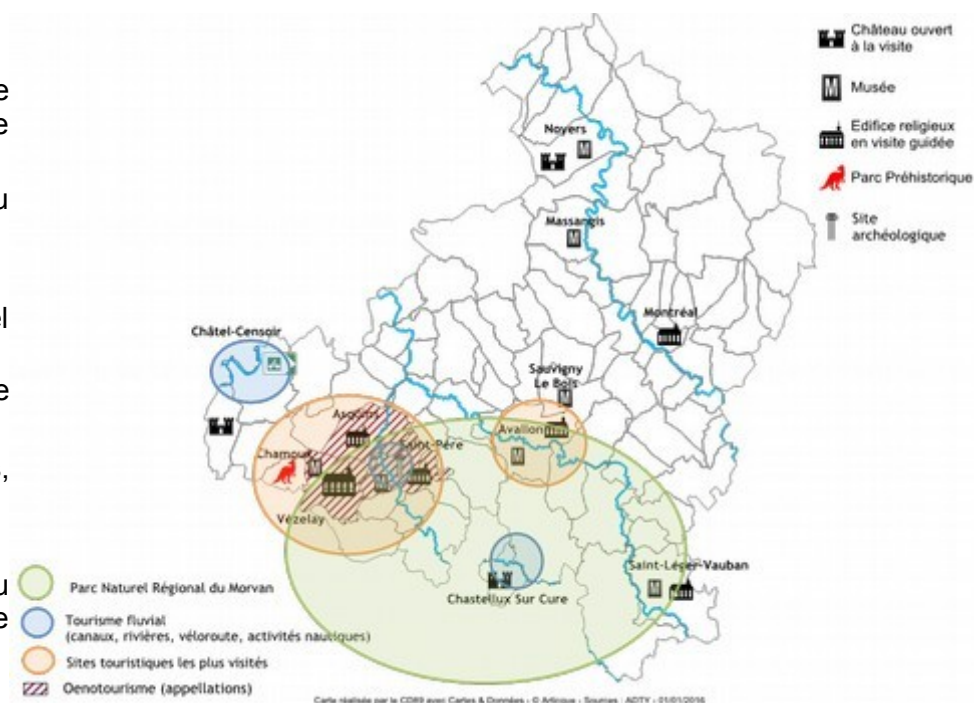


Sites et monuments Les plus visités	Nombre de visiteurs en 2016
Chantier Médiéval de Guédelon	298 713
Ferme du Château de Saint Fargeau	13 774
Carrière souterraine d'Aubigny	12 936
Château de Ratilly	10 885

Les caractéristiques des territoires

Grand Avallonnais (périmètre 2016)

- ✓ Une richesse patrimoniale exceptionnelle : Vézelay et la Basilique Sainte Marie Madeleine, patrimoine mondial de l'UNESCO et site le plus visité de la région Bourgogne Franche-Comté.
- ✓ Une dynamique créée au travers de l'Opération Grand Site du Vézélien.
- ✓ Un patrimoine important.
- ✓ Un cadre naturel reconnu et préservé au sein du Parc Naturel Régional du Morvan.
- ✓ Un vignoble en développement : appellation « Bourgogne Vézelay ».
- ✓ Un potentiel touristique complémentaire à valoriser : Noyers, Montréal, Vallée du Serein, ...
- ✓ Un outil d'animation touristique unique à l'échelle du territoire.
- ✓ Des sites naturels exceptionnels (Parc Naturel Régional du Morvan) et des cours d'eau permettant la pratique d'activités de pleine nature diversifiées.

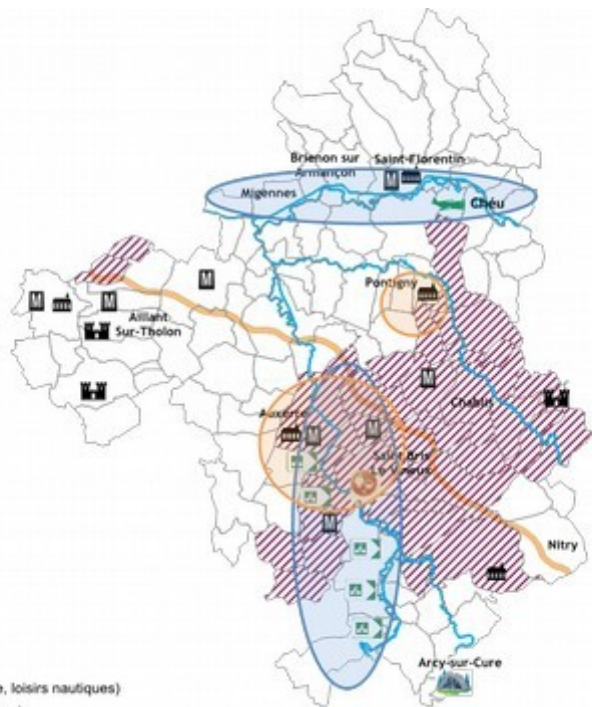


Sites et monuments Les plus visités	Nombre de visiteurs en 2016
Basilique Sainte Marie Madeleine à Vézelay	1 023 413
Parc Préhistorique Cardo-Land	17 826
Musée et site des Fontaines Salées	9 302
Musée Zervos à Vézelay	6 919
Maison Jules Roy à Vézelay	5 349



Les caractéristiques des territoires

- Château ouvert à la visite
- Edifice religieux en visite guidée
- Musée
- Grottes
- Caves Bailly-Lapierre
- Loisirs aériens



- Sites les plus visités
- Tourisme fluvial (canaux, rivières, véloroute, loisirs nautiques)
- Denotourisme (appellations)

Carte réalisée par le CDRP avec Cartes & Données - © Articom Sources : ADTY - 01/01/2016

Grand Auxerrois (périmètre 2016)

- ✓ Un potentiel oenotouristique important : vignoble de Chablis, reconnu internationalement et vignoble de l'Auxerrois, tous deux labellisés « Vignobles & Découvertes ».
- ✓ Un territoire à l'offre touristique multiple et très diversifiée.
- ✓ Un patrimoine culturel et historique reconnu.
- ✓ Un potentiel de tourisme fluvial et cyclotourisme important via les canaux de Bourgogne et du Nivernais, et la rivière Yonne.
- ✓ Un port de plaisance à Auxerre et des relais nautiques le long des canaux.
- ✓ Une offre en hébergements principalement concentrée sur l'agglomération auxerroise.



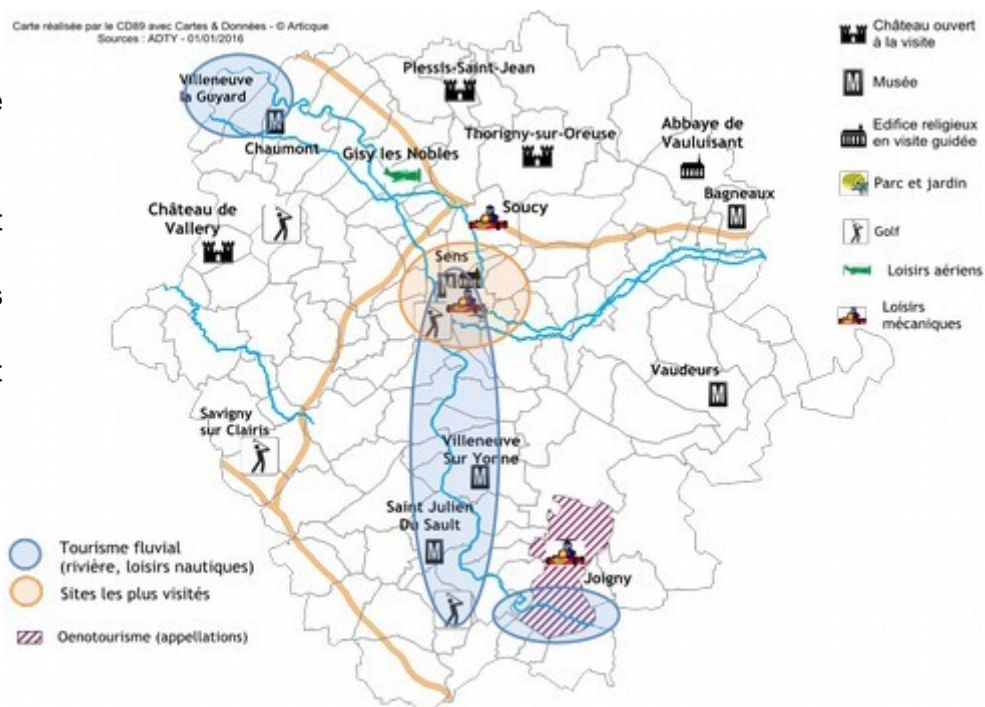
Sites et monuments Les plus visités	Nombre de visiteurs en 2016
Grottes d'Arcy sur Cure	37 749
Musée / Abbaye Saint Germain à Auxerre	36 437
Abbatiale de Pontigny	20 017
Caves Bailly-Lapierre à Saint Bris le Vineux	15 000*
Muséum à Auxerre	14 605

* Visite guidées uniquement

Les caractéristiques des territoires

Nord de l'Yonne (périmètre 2016)

- ✓ Proximité de l'Île-de-France, source d'attractivité pour le territoire.
- ✓ Un territoire « Porte d'entrée » de la Bourgogne.
- ✓ Un potentiel de développement autour de la rivière Yonne, et des initiatives autour de l'itinérance le long de la voie d'eau.
- ✓ Des activités sportives (randonnées, sports aériens, bases nautiques, ...) et des sites de pratique à valoriser.
- ✓ Des paysages diversifiés (vallée de l'Yonne, de la Vanne, Forêt d'Othe).
- ✓ Une richesse culturelle et patrimoniale.



Sites et monuments Les plus visités	Nombre de visiteurs en 2016
Parc du Moulin à Tan à Sens	129 912
Serres de collections tropicales à Sens	27 003
Musée de Sens Et trésor de la cathédrale Saint Etienne	23 557



Retours des rencontres avec les territoires

ITINERANCE ET MOBILITE

- ✓ L'itinérance, fort potentiel d'attractivité
- ✓ Des interactions entre les différents sites mais une signalétique à améliorer et à harmoniser.
- ✓ La proximité de l'Île-de-France, porte d'entrée de la Bourgogne
- ✓ Une desserte relativement bonne par rapport aux axes de circulation (autoroutiers et ferroviaires)

ATOUTS DU TERRITOIRE

- ✓ La présence de « pépites », de locomotives touristiques à mobiliser
- ✓ Une richesse patrimoniale et muséographique importante avec la présence de sites remarquables
- ✓ Un potentiel œnotouristique important, source d'attractivité
- ✓ Une image gastronomique de qualité et des produits du territoire à mieux valoriser.
- ✓ Un cadre naturel reconnu et préservé au sein du Parc Naturel Régional du Morvan
- ✓ L'ampleur des activités touristiques de pleine nature, de la randonnée, des voies d'eau
- ✓ Un tourisme sportif en plein développement
- ✓ L'importance du tourisme culturel
- ✓ Un attachement à la marque Bourgogne

AXES DE TRAVAIL POUR LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- ✓ La nécessité d'apporter une réponse différente par territoire
- ✓ La volonté des acteurs de créer des projets touristiques locaux
- ✓ L'accompagnement des professionnels du tourisme dans l'amélioration de leurs qualifications
- ✓ Le besoin d'une offre adaptée aux différentes cibles, dont le tourisme familial
- ✓ Le nécessaire développement du numérique (infrastructures et usages)
- ✓ La nécessité de faciliter l'accès à l'information touristique pour les professionnels
- ✓ La performance de l'accueil à améliorer
- ✓ Un partenariat entre acteurs publics et privés à développer
- ✓ Une stratégie touristique nécessaire à l'échelle des intercommunalités
- ✓ Une appropriation de l'offre touristique par les icaunais qui doivent devenir des « ambassadeurs » de leur territoire.



Faire du tourisme un facteur de performance du territoire

- ✓ Un potentiel majeur au regard du marché francilien et des atouts locaux.
- ✓ Un attachement à la marque « Destination Bourgogne » : mettre en place une démarche de promotion et de marketing touristique globalisé.
- ✓ Une structuration de réseaux touristiques à encourager.
- ✓ Des infrastructures touristiques à renforcer : signalétique, travail sur les canaux, les véloroutes, la valorisation du patrimoine,...
- ✓ Des dispositifs existants sur lesquels il faut s'appuyer : Contrat de Destination, Plan Marketing Partagé, labels,
- ✓ Une culture du numérique à développer en améliorant les infrastructures et en facilitant les usages.

CALENDRIER

Juin 2016
5 réunions
territorialisées

23 janv. 2017
Assises du
Tourisme

2019
Point d'étape

2021
Bilan des actions



4 orientations stratégiques et 17 objectifs opérationnels

❶ Placer l'itinérance au coeur de la stratégie touristique départementale

- 1 Renforcer la visibilité, la promotion et l'accessibilité des sites touristiques et favoriser la mobilité
- 2 Faire du tourisme « fluvestre » un axe prioritaire de développement touristique

❷ Valoriser et promouvoir les filières et territoires d'excellence

- 3 Faire du patrimoine et de la culture un outil performant de l'attractivité touristique
- 4 Faire de l'artisanat d'art un facteur de développement touristique à part entière
- 5 Placer les richesses gastronomiques icaunaises au coeur de l'action touristique départementale
- 6 Développer les activités pleine nature et placer les espaces naturels remarquables et protégés dans les facteurs d'attractivité touristiques
- 7 Amplifier la synergie entre les acteurs sportifs et touristiques

❸ Renforcer le performance de l'offre touristique

- 8 Accompagner des projets locaux de développement touristique
- 9 Enrichir le niveau de qualité de service des professionnels du tourisme
- 10 Conforter et développer l'emploi touristique
- 11 Mobiliser tous les acteurs du territoire autour du développement touristique et activer les réseaux des professionnels pour favoriser de nouveaux pôles d'attractivité
- 12 Améliorer et pérenniser l'offre d'hébergement
- 13 Soutenir le développement du numérique
- 14 Conforter le positionnement de la Destination Bourgogne

❹ Pérenniser une politique de commercialisation et de promotion du territoire en liaison avec la stratégie régionale

- 15 Diversifier les réseaux de vente de l'offre touristique pour individuels
- 16 Développer un outil de gestion et de vente en ligne de l'offre sportive et de loisirs nature
- 17 Mutualiser l'offre « groupes » à l'échelle départementale et créer des partenariats avec les Offices de Tourisme et les collectivités

OBJECTIF : Renforcer la visibilité, la promotion et l'accessibilité des sites touristiques et favoriser la mobilité

La signalisation des sites et activités touristiques constitue un besoin essentiel pour les professionnels mais représente également un enjeu pour l'image et l'attractivité du territoire. Elle constitue un élément facilitateur d'accès et de connaissance des activités du territoire. Le patrimoine icaunais se compose de grands sites touristiques « incontournables » (Vézelay, Guédelon, Chablis, Canal du Nivernais, Morvan...) qui constituent une offre particulièrement riche, bénéficiant d'une bonne notoriété et attirent d'importants flux de visiteurs. Pour capitaliser au mieux sur ces leviers et répondre aux besoins d'orientation des clientèles touristiques, il est essentiel d'améliorer la visibilité de l'offre à travers une signalisation touristique incitative et cohérente.

Fiche action n° 1 : Renouveler et harmoniser la signalétique touristique du territoire et faciliter les déplacements

Partenaires

Yonne Tourisme
EPCI / Communes
Sites
Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR)
Etat

Pilotage

Département

Critères d'évaluation

Nombre de panneaux installés sur les axes autoroutiers
Validation du schéma de signalétique touristique
Mise en place de la signalétique départementale

ENJEUX

Répondre aux besoins d'orientation des usagers, et notamment des clientèles touristiques, vers les pôles et sites touristiques du département en proposant différents outils de signalisation harmonieux, les panneaux existants étant obsolètes, et en développant des liens entre les pôles touristiques.

OPERATIONS

1 Etablir et mettre en place un nouveau schéma départemental de signalétique touristique

- ➔ Elaboration du schéma avec l'appui d'un prestataire extérieur
- ➔ Déploiement progressif d'une nouvelle signalétique directionnelle et informationnelle, cohérente et harmonisée
- ➔ Développement de supports (RIS ou autres) pour favoriser les renvois de clientèles d'un site à l'autre (information « rebond »)
- ➔ Intégrer les projets locaux de signalétique

2 Etudier le renouvellement de la signalétique d'animation culturelle et touristique sur les axes autoroutiers

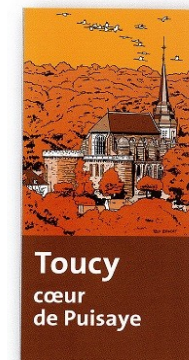
- ➔ Définition des sites à valoriser, notamment les sites « incontournables » (réalisation d'une cartographie)
- ➔ Conventonnement avec APRR
- ➔ Validation des sites
- ➔ Conventonnement avec les partenaires financiers
- ➔ Déploiement des panneaux sur les axes autoroutiers

3 Favoriser l'échange de flux entre les sites touristiques

- ➔ Etudier les options de déplacements doux (vélo, vélo à assistance électrique, ...)
- ➔ Intégrer les schémas locaux d'accessibilité et de mobilité touristique
- ➔ Favoriser les renvois de site en site entre professionnels

RÉSULTATS ATTENDUS

Amélioration de l'accueil et de l'orientation des visiteurs.
Valorisation des richesses patrimoniales et culturelles du département.
Développement de la notoriété des sites et de leur fréquentation.
Augmentation des relations et échanges entre les sites.



COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie*	29 440,00 €	29 440,00 €	26 240,00 €	26 240,00 €	26 240,00 €
Achat de prestations	50 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux**	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	79 440,00 €	49 440,00 €	26 240,00 €	26 240,00 €	26 240,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	1 935,36 €	3 870,72 €	3 870,72 €	3 870,72 €	3 870,72 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	1 935,36 €	3 870,72 €	3 870,72 €	3 870,72 €	3 870,72 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	81 375,36 €	53 310,72 €	30 110,72 €	30 110,72 €	30 110,72 €
COUT SUR 5 ANS	225 018,24 €				

* L'ingénierie Départementale après 2018 sera réévaluée à l'issue et en fonction de la définition du programme de travaux.

** Les coûts des panneaux de signalisation touristique (sur les axes autoroutiers et sur les routes départementales) ne pourront être identifiés qu'après la 1ère phase d'étude et seront donc réintégrés ultérieurement.

OBJECTIF : faire du tourisme fluvestre un axe prioritaire de développement touristique

Le Tour de Bourgogne à Vélo® représente près de 800 km d'itinéraires cyclables balisés et sécurisés réservés aux cyclistes et cyclotouristes. Il est constitué de voies vertes et de véloroutes, le plus souvent le long des canaux sur les chemins de halage, mais aussi sur d'anciennes voies ferrées, de petites routes ou des chemins à travers les vignobles.

Le profil des usagers est variable, du cycliste qui utilise un moyen de transport doux pour se rendre sur son lieu de travail, aux familles qui parcourent un petit tronçon le week-end, du sportif au cyclotouriste itinérant, sans oublier les rollers, les joggers, les piétons, ...

Fiche action n° 2 : poursuivre le développement de la « véloroute »

Partenaires

Région Bourgogne Franche-Comté
DREAL Bourgogne Franche-Comté
SMETE du Canal du Nivernais et de la rivière Yonne
Voies Navigables de France
EPCI et communes traversés
Yonne Tourisme

Pilotage

Département

Critères d'évaluation

Tour de Bourgogne à Vélo® terminé
Travaux réalisés
Nombre de passages aux éco-compteurs
Nombre de prestataires labellisés

ENJEUX

Les études montrent qu'un euro investi sur une véloroute, c'est au moins un euro de retombées économiques par an pour le territoire. Cet itinéraire présente un grand intérêt touristique pour l'Yonne et finaliser ce tracé permettra donc de proposer un produit complet. Les retombées économiques se feront évidemment, en premier lieu sur l'hébergement et la restauration mais pourront également se développer sur des offres complémentaires liées par exemple aux sites touristiques, aux produits du terroir, ...

OPERATIONS

- 1 **Boucler le Tour de Bourgogne à Vélo®**
 - ➔ Tronçon Tonnerre - Migennes (48 km)
 - . Phase 1 - Flogny la Chapelle - Germigny
 - . Phase 2 - Germigny - Brienon sur Armançon
 - . Phase 3 - Brienon sur Armançon - Migennes
 - ➔ Tronçon Traversée de l'Auxerrois, de Champs sur Yonne à Gurgy Nord (21 km) : travaux en 5 phases sur 5 ans (2017-2021) sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental
 - ➔ Tronçon Migennes - Gurgy Nord (7 km)
 - ➔ Développer les analyses de fréquentation via l'installation d'éco-compteurs sur la véloroute et exploiter les données de fréquentation
- 2 **Assurer la qualité de l'accueil sur les différents itinéraires du territoire**
 - ➔ Coordonner la signalétique pour passer d'un itinéraire à l'autre facilement
 - ➔ Recenser les équipements au service des cyclistes (bornes électriques pour le rechargement des vélos à assistance électrique, ...) et les promouvoir
 - ➔ Sensibiliser les prestataires professionnels au tourisme à vélo
- 3 **S'assurer de la cohérence de la liaison avec la Seine-et-Marne**
 - ➔ Connecter le Tour de Bourgogne à Vélo® avec Paris, porte d'entrée de la destination France
 - ➔ Satisfaire le besoin d'évasion et de nature des Parisiens
 - ➔ Connexion avec des itinéraires d'envergure nationale et européenne (La Loire à Vélo, Euro Vélo 6, Scandibérique)



4 Développer les labels qualité Accueil Vélo® et Etap'Loisirs

- ➔ Sensibiliser les prestataires (hébergeurs, Offices de Tourisme, sites de visite, loueurs et réparateurs de vélos) aux labels
- ➔ Accompagner et qualifier les prestataires souhaitant s'engager dans la démarche
- ➔ Collaborer au développement de la marque Accueil Vélo® via le Comité de Pilotage régional
- ➔ Promouvoir les itinéraires

RÉSULTATS ATTENDUS

Développement d'un mode de déplacement « doux » respectueux de l'environnement.

Augmentation des retombées économiques liées à la fréquentation de la véloroute.

Positionnement de l'Yonne comme destination de loisirs nature.

COUT DE L'ACTION



© I. Gouard

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	30 720,00 €	30 720,00 €	30 720,00 €	30 720,00 €	30 720,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	779 999,67 €	546 666,67 €	638 333,67 €	416 667,00 €	416 666,00 €
Recettes	537 326,00 €	225 177,00 €	418 306,00 €	336 347,00 €	341 177,00 €
Reste à charge du Département	273 393,67 €	352 209,67 €	250 747,67 €	111 040,00 €	106 209,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	12 069,72 €	12 069,72 €	12 069,72 €	12 069,72 €	12 069,72 €
Achat de prestations	1 350,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Recettes	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	12 419,72 €	11 369,72 €	11 369,72 €	11 369,72 €	11 369,72 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	824 139,39 €	589 756,39 €	681 423,39 €	459 756,72 €	459 755,72 €
COUT SUR 5 ANS	3 014 831,61 €				

1 Placer l'itinérance au coeur de la stratégie touristique départementale

OBJECTIF : faire du tourisme fluvestre un axe prioritaire de développement touristique

Le fluvestre, ou l'art de mettre en avant le patrimoine terrestre et fluvial, est un atout majeur pour le développement du tourisme sur un territoire. Le département de l'Yonne, avec 265 km de voies navigables, 5 ports de plaisance et 7 bases de location de bateaux, dispose des atouts nécessaires pour que cette filière touristique participe pleinement au développement économique en termes d'activités et d'emplois. Afin de conforter son attractivité, il est indispensable d'accompagner les projets structurants le long des voies d'eau et de développer une action économique forte à destination du tourisme fluvestre.

Fiche action n°3 : Accompagner les projets structurants le long des voies d'eau

Partenaires

Yonne Tourisme
Collectivités
Voies navigables de France
SMETE du Canal du Nivernais et de la rivière Yonne
Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
Gestionnaires de ports

Pilotage

Département

Critères d'évaluation

Nombre de passages aux écluses
Nombre de passages aux éco-compteurs
Satisfaction clients (questionnaire / enquête)



ENJEUX

Renforcer l'offre touristique autour de la voie d'eau afin de dégager de nouvelles richesses.

OPERATIONS

- 1 **Accompagner et faciliter les projets d'aménagement le long des voies d'eau**
 - ➔ Accompagner l'aménagement et/ou la modernisation des ports et relais nautiques ainsi que des équipements en lien avec les voies d'eau
 - ➔ Soutenir les équipements en lien avec les activités de sports / loisirs (voir fiches n° 2 et 11)
 - ➔ Soutenir les équipements nécessaires au développement d'activités commerciales et/ou touristiques (espaces multi-services, batellerie, ...)
- 2 **Améliorer la complémentarité vélo/tourisme de proximité et la navigation dans le cadre de projets locaux**
 - ➔ Sensibiliser les gestionnaires à la nécessité de moderniser les services de base essentiels (bornes électriques, eau, pompes à eaux usées, toilettes), pour la clientèle fluviale
 - ➔ Développer les services annexes et complémentaires (bornes d'information touristiques, dont wifi, location de vélos, ...)
 - ➔ Mener une réflexion sur le déploiement d'une signalétique pour informer les usagers (navigants et terrestre) de la présence de ces équipements
 - ➔ Développer l'itinérance entre les voies d'eau et les sites touristiques à proximité par des itinéraires de randonnée
 - ➔ Veiller, avec les partenaires concernés, à la bonne navigabilité des voies d'eau et à l'entretien des berges
 - ➔ S'assurer de la fluidité maximale aux passages aux écluses
- 3 **Favoriser l'essor touristique des canaux**
 - ➔ Poursuivre l'accompagnement et la participation à la mise en place des contrats de canaux
 - . Soutenir les acteurs locaux dans l'élaboration des contrats de canaux
 - . Assurer le suivi des contrats de canaux avec les partenaires locaux
 - . Favoriser et améliorer les activités connexes autour de l'eau et favoriser les animations le long des voies d'eau
 - ➔ Définir un plan de promotion pour les canaux structurés

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmentation de la fréquentation des voies d'eau et des véloroutes.
Satisfaction des touristes fluvestres.

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	1 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €	1 920,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux*	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	41 920,00 €	41 920,00 €	41 920,00 €	41 920,00 €	41 920,00 €
YONNE TOURISME**					
Ingénierie	9 646,16 €	12 498,56 €	16 178,00 €	14 968,40 €	14 968,40 €
Achat de prestations	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	11 646,16 €	14 498,56 €	18 178,00 €	16 968,40 €	16 968,40 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	53 566,16 €	56 418,56 €	60 098,00 €	58 888,40 €	58 888,40 €
COUT SUR 5 ANS			287 859,52 €		

* Prévision d'une enveloppe de 200 000 € sur 5 ans sachant qu'il n'y aura pas nécessairement un projet de relais nautique chaque année.

** 2019-2020 : potentiellement années thématiques loisirs nature pour Yonne Tourisme donc éventuellement coûts supplémentaires destinés à la promotion de la thématique.

2 Valoriser et promouvoir les filières et territoires d'excellence

OBJECTIF : faire du patrimoine et de la culture un outil performant de l'attractivité touristique

L'Yonne dispose d'un riche patrimoine historique et architectural mais à des niveaux d'attractivité touristique variés et un offre diffuse sur le territoire. La valorisation de ces sites est indispensable pour faire face aux attentes des publics touristiques à la recherche d'animations et de mises en scène au cours de leur visite et pour développer de nouvelles parts de marché.

Fiche action n° 4 : Accompagner les projets de valorisation et d'animation du patrimoine bâti

Partenaires

Yonne Tourisme
Collectivités
Réseaux et labels
Fondation du Patrimoine

Pilotage

Département

Critères d'évaluation

Nombre de projets accompagnés
Fréquentation des sites
Enquête satisfaction



© Conseil Départemental de l'Yonne
David Bordes

ENJEUX

Faire du patrimoine un réel outil d'attractivité du territoire et favoriser le rayonnement des sites patrimoniaux sur le territoire.

OPERATIONS

1. Favoriser la rénovation / réhabilitation voire la modernisation du patrimoine à caractère historique

- ➔ Redéfinir l'accompagnement sur la base d'un projet de territoire touristique et/ou culturel

2. Accompagner l'animation, la mise en réseau et la dynamisation du patrimoine

- ➔ Sensibiliser les communes et les sites patrimoniaux à intégrer un réseau ou un label de mise en valeur du patrimoine local (Petites Cités de Caractère®, Villes et Villages Fleuris, ...) et/ou axé sur une cible de clientèle spécifique (Famil'Yonne, Tourisme et Handicap...)
- ➔ Assister les communes et les sites dans la recherche de partenariats publics et/ou privés ou de mécénats.
- ➔ Accompagner les communes et les sites dans le montage des dossiers de candidature aux labels et marques
- ➔ Soutenir techniquement les maîtres d'oeuvre publics et les sites dans leurs stratégies et leurs actions de promotion et d'animation autour du patrimoine

3. Conforter la stratégie de développement et de promotion du château de Maulnes

- ➔ Engager une réflexion sur les conditions d'évolution du site
- ➔ Proposer un calendrier d'animations / manifestations annuelles
- ➔ Mettre en place un événement fédérateur (Géocaching)
- ➔ Procéder à la refonte graphique du site Internet associée à une campagne Google AdWords pour optimiser le référencement
- ➔ Mettre en place des campagnes de communication digitale (display, bannières...)
- ➔ Établir un plan de promotion pluriannuel
- ➔ Mettre en place une enquête de satisfaction auprès des visiteurs du château



RÉSULTATS ATTENDUS

Valorisation du patrimoine et des paysages.
 Amélioration de la mise en réseau des communes et des sites patrimoniaux.
 Augmentation de la fréquentation des sites grâce au développement de l'animation.
 Augmentation de la notoriété du territoire.

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie*	22 400,00 €	22 400,00 €	22 400,00 €	22 400,00 €	22 400,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes Château de Maulnes (Billetterie + produits dérivés)	16 000,00 €	17 000,00 €	18 000,00 €	19 000,00 €	20 000,00 €
Reste à charge du Département	6 400,00 €	5 400,00 €	4 400,00 €	3 400,00 €	2 400,00 €
YONNE TOURISME **					
Ingénierie	70 629,40 €	68 694,04 €	68 694,04 €	68 694,04 €	68 694,04 €
Achat de prestations	9 004,00 €	6 904,00 €	6 904,00 €	6 904,00 €	6 904,00 €
Recettes	4 605,00 €	4 605,00 €	4 605,00 €	4 605,00 €	4 605,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	75 028,40 €	70 993,04 €	70 993,04 €	70 993,04 €	70 993,04 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	102 033,40 €	97 998,04 €	97 998,04 €	97 998,04 €	97 998,04 €
COUT SUR 5 ANS			494 025,56 €		

* Le coût de l'ingénierie départementale et le volume des travaux seront réintégrés lors de la redéfinition du dispositif d'aide à la rénovation / réhabilitation du patrimoine historique (AP 2017 : 500 000 €).

** Changement d'années thématiques à partir de 2019.

Remarque : les travaux réalisés au château de Maulnes ne sont pas inclus mais vont se poursuivre dans un calendrier à préciser.

2 Valoriser et promouvoir les filières et territoires d'excellence

OBJECTIF : Faire du patrimoine et de la culture un outil performant de l'attractivité touristique

Depuis 2010, le territoire du Vézélien est engagé dans un programme ambitieux de développement afin de concourir pour obtenir le label Opération Grand Site (OGS). Cette opération permet notamment de bénéficier d'appuis financiers de l'État, et surtout a pour objectif la construction et l'animation d'un projet de territoire s'appuyant sur le dynamisme et le rayonnement du site de Vézelay classé patrimoine mondial par l'UNESCO.

Fiche action n°5 : Soutenir l'Opération Grand Site du Vézélien

Partenaires

Communauté de Communes Avallon -
Vézelay - Morvan
Communes du Vézélien
Conseil Régional de Bourgogne
Franche-Comté
Direction Régionale des Affaires
Culturelles (DRAC)
Propriétaires privés
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
de l'Environnement (CAUE)
Parc Naturel Régional du Morvan
Yonne Tourisme

Pilotage

Département

Critères d'évaluation

Mise en oeuvre du programme d'actions
Nombre de visiteurs aux éco-compteurs
de la Basilique



ENJEUX

Préserver et mettre en valeur des différentes potentialités du territoire, dans une logique de développement équilibré et maîtrisé, et de cohérence globale.

OPERATIONS

- 1 Gérer durablement les lieux et plan de gestion UNESCO pour préserver, restaurer et valoriser les patrimoines**
 - ➔ Diffuser la connaissance et valoriser les patrimoines
 - . Diffuser les connaissances à un large public
 - . Mettre à disposition des outils d'interprétation et de médiation sur le patrimoine
- 2 Améliorer la qualité de la visite et de l'accueil, découvrir le territoire autrement**
 - ➔ Développer la coopération à l'intérieur et à l'extérieur du territoire
 - . Mettre en réseau les acteurs
 - . Concevoir et adapter les différents supports de communication
 - ➔ Améliorer les conditions d'arrivée sur le Grand Site
 - . Mettre en place une signalétique mesurée
 - . Améliorer les mobilités et la gestion du stationnement
 - ➔ Réorganiser les structures et équipements d'accueil, d'information et de visite
 - . Etudier la faisabilité d'une structure d'accueil sur le Grand Site
 - ➔ Valoriser les atouts culturels et artistiques
 - . Faire découvrir le Vézélien à travers les artistes et les intellectuels qui y ont vécu
 - ➔ Organiser la découverte du patrimoine naturelles
 - . Valoriser la croisée historique des chemins
 - . Renforcer et valoriser les offres en matière de nature et de loisirs de plein air
 - ➔ Valoriser le terroir (gastronomie, vins, artisanat)
 - . Valoriser les savoir-faire locaux et les producteurs du terroir
 - . Développer le tourisme vitivinicole
 - . Structurer la communication du Grand Site

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmentation de la fréquentation touristique.
Augmentation des retombées économiques sur le territoire.
Sauvegarde des patrimoines du Vézélien.
Valorisation des coeurs de villages du Vézélien.
Préservation de la qualité des paysages.

COUT DE L'ACTION



	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	96 000,00 €	96 000,00 €	96 000,00 €	96 000,00 €	96 000,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	96 000,00 €	96 000,00 €	96 000,00 €	96 000,00 €	96 000,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	1 310,24 €	2 620,48 €	2 620,48 €	2 620,48 €	2 620,48 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	1 310,24 €	2 620,48 €	2 620,48 €	2 620,48 €	2 620,48 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	97 310,24 €	98 620,48 €	98 620,48 €	98 620,48 €	98 620,48 €
COUT SUR 5 ANS			491 792,16 €		

* Les travaux relatifs à la mise en œuvre de l'Opération Grand Site du Vézélien ne sont pas encore estimés à ce jour, à l'exception du coût des travaux relatifs à la Basilique et ses abords (7 M€).

② Valoriser et promouvoir les filières et territoires d'excellence

OBJECTIF : Faire du patrimoine et de la culture un outil performant de l'attractivité touristique

Le Conseil Départemental de l'Yonne consacre depuis de nombreuses années une part non négligeable de son budget au développement d'activités culturelles. Il développe une politique culturelle avec la mise en valeur de plusieurs sites patrimoniaux : le Château de Maulnes à Cruzy-le-Châtel, le Musée Zervos à Vézelay, la Maison Jules-Roy à Vézelay et le Centre d'études Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye et apporte un soutien technique et scientifique aux communes disposant d'un musée pour la conservation et la mise en valeur de leurs collections.

Fiche action n°6 : Valoriser les musées départementaux et d'intérêt départemental

Partenaires

Département
Collectivités
Musées

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de visiteurs
Questionnaire de satisfaction
Fréquentation

ENJEUX

Renforcer le positionnement et l'attractivité touristique des musées départementaux et augmenter la fréquentation touristique.

OPERATIONS

1 Développer l'animation des musées et leur promotion, sous forme d'expérimentation

- ➔ Expérimenter de nouvelles formes de visite en impulsant notamment l'utilisation des nouvelles technologies (réalité virtuelle, réalité augmentée, flashcode, tablette...).
- ➔ Sensibiliser les sites à une approche plus marketing et une logique de gestion commerciale complémentaire à la vocation culturelle et pédagogique.
- ➔ Mettre en place des campagnes de communication digitales (display, campagnes de bannières)
- ➔ Établir un plan de promotion annuel

2 Adapter l'offre en fonction des clientèles

- ➔ Favoriser les visites à destination du jeune public et des familles
- ➔ Améliorer l'accueil des publics et développer les services annexes (boutique, partenariat entre les sites, pass)
- ➔ Mettre en place une enquête de satisfaction auprès des visiteurs

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmentation de la fréquentation et l'attractivité des sites.
Conquête de nouvelles clientèles.
Amélioration de la satisfaction des visiteurs.



© Conseil Départemental de l'Yonne

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie*	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes Musée Zervos	20 000,00 €	21 000,00 €	22 000,00 €	23 000,00 €	25 000,00 €
Reste à charge du Département	-4 000,00 €	-5 000,00 €	-6 000,00 €	-7 000,00 €	-9 000,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	7 221,96 €	10 689,48 €	10 689,48 €	10 689,48 €	10 689,48 €
Achat de prestations	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Recettes	35,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €	115,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	7 186,96 €	13 074,48 €	13 074,48 €	13 074,48 €	13 074,48 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	23 221,96 €	29 189,48 €	29 189,48 €	29 189,48 €	29 189,48 €
COUT SUR 5 ANS			139 979,88 €		

* Ne prend pas en compte le personnel des musées départementaux.

Augmentation de la fréquentation des sites.

COUT DE L'ACTION



© Agence 24

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	3 200,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €	3 200,00 €
Achat de prestations	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	13 200,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	45 055,20 €	30 481,92 €	35 217,12 €	30 804,48 €	35 217,12 €
Achat de prestations	626,00 €	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	45 681,20 €	30 981,92 €	36 217,12 €	31 804,48 €	36 217,12 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	58 881,20 €	44 181,92 €	49 417,12 €	45 004,48 €	49 417,12 €
COUT SUR 5 ANS			246 901,84 €		

COUT DE L'ACTION



	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	4 480,00 €	4 480,00 €	4 480,00 €	4 480,00 €	4 480,00 €
Achat de prestations	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	29 480,00 €	29 480,00 €	29 480,00 €	29 480,00 €	29 480,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	670,12 €	12 985,48 €	8 492,20 €	12 985,48 €	8 572,84 €
Achat de prestations	0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	670,12 €	13 485,48 €	8 992,20 €	13 485,48 €	9 072,84 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	30 150,12 €	42 965,48 €	38 472,20 €	42 965,48 €	38 552,84 €
COUT SUR 5 ANS			193 106,12 €		

OBJECTIF : Placer les richesses gastronomiques icaunaises au coeur de l'action touristique départementale

La gastronomie est, depuis toujours, une composante importante de l'attractivité touristique. Cette composante est devenue essentielle pour certains touristes qui font de la découverte du patrimoine culinaire et viti-vinicole, voire d'un restaurant, le motif principal de leur déplacement. On peut désormais parler d'un "tourisme gourmand" visant à découvrir toutes les facettes du patrimoine culinaire et viti-vinicole d'une destination (dégustation, mais aussi découverte des produits et des savoir-faire...). La mise en valeur des productions agricoles, des cuisines et des gastronomies locales est essentielle à la mise en tourisme gourmand d'une destination.

Fiche action n°9 : Valoriser la gastronomie locale et les produits du terroir

Partenaires

Chambre d'Agriculture de l'Yonne
Chambre des Métiers de l'Yonne
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne
Collectivités
Professionnels de la gastronomie
Restaurateurs
Réseaux de producteurs
Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de l'Yonne (UMIH)
Offices de Tourisme

Pilotage

Département / Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de producteurs dans le réseau "Bienvenue à la Ferme"
Nombre de circuits réalisés
Nombre de producteurs mobilisés
Nombre de manifestations organisées
Fréquentation des sites web
Nombre d'artisans mobilisés



ENJEUX

La Bourgogne est réputée pour sa gastronomie, nourrie de produits du terroir pour certains à très forte réputation : charolais, soumaintrain, truffe... La gastronomie est un facteur d'attractivité touristique et de fidélisation. Elle doit s'intégrer dans une offre globale incluant oenotourisme, patrimoine, hébergement, loisirs, ...

OPERATIONS

1 Renforcer les liens entre les réseaux du monde agricole et les réseaux touristiques

- ➔ Accompagner le développement et la promotion des réseaux dont « Bienvenue à la Ferme »
- ➔ Mettre en place une signalétique des producteurs locaux et vente à la ferme, en lien avec les projets de tourisme locaux
- ➔ Accompagner les marchés de producteurs locaux à envergure départementale
 - Dynamiser la vie locale
 - Favoriser la vente directe par les producteurs
 - Valoriser des produits et savoir-faire icaunais
- ➔ Développer et animer des circuits type « rando gourmande » ou « route des fromages »
- ➔ Intégrer les manifestations dans les supports de promotion de Yonne Tourisme

2 Valoriser les produits du terroir

- ➔ Identifier l'offre locale pour faciliter le développement d'initiatives dans les territoires (création de réseaux, ...)
- ➔ Promouvoir les produits du terroir labellisés (type AOP/AOC, IGP)
- ➔ Promouvoir les productions diversifiées à identité icaunaise (truffes, cerises, cidre, ...)
- ➔ Promouvoir les acteurs emblématiques de la transformation des produits du terroir : artisans des métiers de bouche (dont meilleurs ouvriers de France et Maîtres Artisans), TPE et PME (produits transformés type escargots, charcuteries, bière, ...)

3 Favoriser l'accès aux productions locales

- ➔ Mener des actions de sensibilisation et d'animation des réseaux de professionnels (restaurateurs, traiteurs, artisans)
- ➔ Accompagner les restaurateurs dans la définition et la réalisation de leur projet touristique en lien avec les productions locales
- ➔ Encourager le développement de restauration sur les lieux de production (exemple : ferme auberge)

4 Développer des circuits type « rando gourmande » ou « route des fromages »

- ➔ Réaliser un inventaire des producteurs intégrés dans une démarche touristique (cahier des charges à définir)
- ➔ Identifier des points d'interactions entre production locale et randonnées et, le cas échéant, étudier la possibilité

- de créer des routes thématiques (fromages, vins...) ou plus simplement une route « Terroir de l'Yonne » situant les producteurs et présentant leur production
- ➔ Intégrer la signalétique de ces routes dans le schéma départemental de signalétique touristique (fiche action n° 1)
- ➔ Lorsque l'offre le permet (proximité des producteurs ou initiatives locales, marchés de producteurs, présence de restaurateurs et d'hébergeurs), s'appuyer sur le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, pour préparer des tracés et des descriptifs de GR® ou PR
- ➔ Inclure les Offices de Tourisme dans la démarche (promotion locale, vente des cartes...)
- ➔ Assurer la promotion de ces offres sur le site <http://www.randonnee-yonne.com>

5 Développer un marketing des produits icaunais pour la vente directe et/ou pour la restauration (mise en place d'une marque)

- ➔ Recenser les initiatives de valorisation des savoir-faire en matière de gastronomie et produits du terroir (restaurateurs de France, Bienvenue à la Ferme, Biobourgogne...)
- ➔ Réunir les professionnels pour connaître leurs attentes
- ➔ Fédérer et renforcer les actions des réseaux déjà existants autour d'une marque avec une image forte
- ➔ Etudier la faisabilité de relancer la marque « Terroir de l'Yonne » qui est encore aujourd'hui utilisée par certains producteurs, tout en la modernisant pour qu'elle corresponde davantage aux modes de consommation actuels (slow food, consommer local)
- ➔ Redéfinir la démarche, le cahier des charges (si possible en intégrant ceux des autres réseaux existants) et le mode de fonctionnement
- ➔ Prévoir des actions de communication inter et extra départementales (marchés de producteurs, site, éditions, salons, ...) afin de porter le renom des produits icaunais hors des frontières du département
- ➔ Développer des liens entre les produits icaunais et les opérations de communication réalisées dans le cadre du Plan Marketing Bourgogne, notamment autour des « Fantastic Pic Nic »



RÉSULTATS ATTENDUS

Valorisation de l'image de l'Yonne au travers de son terroir.

Pérennisation et développement des exploitations agricoles et des PME de l'agro-industrie.

Développement de la notoriété et la vente des productions icaunaises.

Regroupement sous une seule entité de la politique qualitative des réseaux déjà existants.

Augmentation des ventes des producteurs.

COÛT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	11 520,00 €	11 520,00 €	11 520,00 €	11 520,00 €	11 520,00 €
Achat de prestations	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	61 520,00 €	61 520,00 €	61 520,00 €	61 520,00 €	61 520,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	4 032,00 €	4 032,00 €	4 032,00 €	4 032,00 €	4 032,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	4 032,00 €	4 032,00 €	4 032,00 €	4 032,00 €	4 032,00 €
COÛT GLOBAL DE L'ACTION	65 552,00 €	65 552,00 €	65 552,00 €	65 552,00 €	65 552,00 €
COÛT SUR 5 ANS			327 760,00 €		

OBJECTIF : Placer les richesses gastronomiques icaunaises au cœur de l'action touristique départementale

Avec ses 5 cépages, 18 appellations, 7 000 hectares en production, plus de 300 000 hectolitres produits annuellement... la filière vitivinicole et le vin représente l'un des vecteurs essentiels d'attractivité du département de l'Yonne. Cependant, dans un fort contexte concurrentiel, il est indispensable de s'affirmer en tant que destination oenotouristique. Ainsi, Yonne Tourisme s'est engagée dans le développement du label national Vignobles & Découvertes, marque collective qui a pour objectif la mise en valeur des richesses en lien avec l'univers du vin. Aujourd'hui, les vignobles de Chablis et de l'Auxerrois, représentant plus de 90 offres, sont labellisés.

Fiche action n° 10 : Conforter la mise en tourisme de la filière vitivinicole en développant l'oenotourisme

Partenaires

Département
Collectivités
Syndicats viticoles
Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne
FFRandonnée de l'Yonne
Offices de Tourisme
Comité Régional du Tourisme

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de projets soutenus
Nombre d'offres labellisées Vignobles & Découvertes
Nombre de participants aux manifestations viticoles

ENJEUX

Faire reconnaître les vignobles icaunais en tant que destinations oenotouristiques à part entière et améliorer la visibilité de l'offre à partir de l'ensemble de ses composants (paysages, patrimoine, événementiel, gastronomie...) au niveau régional et national.

OPERATIONS

1. Accompagner les prestataires dans le développement de leurs projets oenotouristiques

- ➔ Identifier les projets de développement des prestataires en termes d'oenotourisme
- ➔ Soutenir et conseiller les prestataires dans le montage de leurs projets
- ➔ Poursuivre le développement d'une offre de qualité

2. Développer des circuits de randonnées et / ou trail dans les vignes

- ➔ Réaliser un inventaire des randonnées dans les vignes
- ➔ Étudier les attentes des clientèles pour définir un cahier des charges relatif à la création de circuits de randonnées
- ➔ Mobiliser les viticulteurs pour des « circuits étapes », sources de retombées économiques
- ➔ Identifier les circuits à inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR)
- ➔ Valoriser les circuits sur les outils de communication de Yonne Tourisme, notamment les sites Internet Randonnées et Vignobles
- ➔ Intégrer les nouveaux circuits à l'application Circuits de France, utilisée par Yonne Tourisme

3. Accompagner les « Saint-Vincent » et grandes manifestations viticoles

- ➔ Accompagner les organisateurs dans les relations presse (communiqués et dossiers de presse, accueils de presse...)
- ➔ Soutenir l'élaboration d'un plan de communication : flyers et supports de promotion, web et réseaux sociaux (Contrat de partenariat de Yonne Tourisme)
- ➔ Intégrer les manifestations dans l'ensemble des supports de promotion de Yonne Tourisme (Internet, réseaux sociaux, éditions)

4. Créer une dynamique de réseau au travers des labels qualité (Vignobles & Découvertes et Bienvenue à la Ferme)

- ➔ Poursuivre la sensibilisation au label afin d'enrichir les réseaux
- ➔ Développer un plan de communication et de promotion autour des labels, en cohérence et partenariat avec les actions régionales
- ➔ Favoriser des journées d'échange et des projets mutualisés entre adhérents de réseaux
- ➔ Favoriser les échanges entre producteurs, Offices de Tourisme et autres opérateurs



RÉSULTATS ATTENDUS

Amélioration de la structuration de l'offre oenotouristique.

Valorisation du patrimoine et des paysages viticoles.

Augmentation de la fréquentation grâce au développement de l'événementiel.

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	6 400,00 €	6 400,00 €	6 400,00 €	6 400,00 €	6 400,00 €
Achat de prestations	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	11 400,00 €	11 400,00 €	11 400,00 €	11 400,00 €	11 400,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	29 704,24 €	43 231,76 €	35 167,76 €	27 103,76 €	43 231,76 €
Achat de prestations	650,00 €	4 100,00 €	3 650,00 €	4 100,00 €	3 650,00 €
Recettes	400,00 €	1 500,00 €	1 300,00 €	400,00 €	1 450,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	29 954,24 €	45 831,76 €	37 517,76 €	30 803,76 €	45 431,76 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	41 754,24 €	58 731,76 €	50 217,76 €	42 603,76 €	58 281,76 €
COUT SUR 5 ANS			251 589,28 €		



2 Valoriser et promouvoir les filières et territoires d'excellence

OBJECTIFS : Développer les activités de pleine nature et placer les espaces naturels remarquables et protégés dans les facteurs d'attractivité touristique

Accessible à tous, la randonnée pédestre et les activités de pleine nature attirent un grand nombre de pratiquants à motivations multiples. Sport « vert », ces pratiques permettent aussi d'aller à la rencontre des richesses naturelles et des terroirs. Phénomène sociétal, les activités de pleine nature représentent un fort potentiel pour allonger la saison et conquérir de nouveaux marchés touristiques.

Fiche action n° 11 : Développer une offre touristique autour des activités de pleine nature

Partenaires

Yonne Tourisme
Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)
Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP)
Parc Naturel Régional du Morvan
Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne
Acteurs des activités de nature
Acteurs du monde naturaliste
Collectivités territoriales

Pilotage

Département

Critères d'évaluation

Fréquentation du site randonnée-yonne.com
Développement du tourisme autour des espaces naturels
Fréquentation des sites et structures d'activités

ENJEUX

Le développement des activités de pleine nature permet de dynamiser l'image de la destination, de favoriser la désaisonnalité, et de développer des activités économiques. Afin de favoriser leur essor, il est indispensable de travailler au rapprochement des « univers » du sport, de l'environnement et du tourisme.

OPERATIONS

1 Accompagner le développement des activités de pleine nature

- ➔ Continuer à faire découvrir la pratique du sport en milieu naturel avec l'opération « Yonne Nature Sport »
- ➔ Boucler le « Tour de Bourgogne à Vélo® » (voir fiche action n° 2)
- ➔ Favoriser le développement et l'aménagement d'espaces de baignade, notamment en milieu naturel
- ➔ Promouvoir les activités de pleine nature (cyclotourisme, trails, marche nordique, parachutisme, vol à voile, golf, tourisme équestre, ...) et de tourisme vert (Fermes pédagogiques)
- ➔ Concilier la pratique des sports de Nature et les enjeux naturels
 - . Développer des sports de nature tout en assurant la préservation des milieux naturels supports des activités
 - . Renforcer l'action d'animation pour développer les synergies entre les politiques d'activités de pleine nature et la politique de protection des Espaces Naturels Sensibles

2 Renforcer l'activité « randonnée »

- ➔ Promouvoir les activités de découverte de la Nature
 - . Accompagner l'extension du réseau de randonnée et assurer un maillage complet du territoire, avec des itinéraires mettant en relation les différents espaces naturels, les sites patrimoniaux et les capacités d'hébergement
 - . Favoriser la découverte de la biodiversité (faune et flore) et des paysages naturels en favorisant les initiatives de randonnée naturaliste
- ➔ Améliorer la connaissance des usages et de la fréquentation des sites naturels (pose d'éco-compteurs, ...)
- ➔ Poursuivre la promotion des chemins et sentiers de randonnées avec le site www.randonnee-yonne.com
- ➔ Coordonner et harmoniser la signalétique des chemins de randonnées en partenariat avec le CDRP
- ➔ Améliorer la qualité de l'entretien des chemins de randonnées



- 3 **Etudier la mise en place d'un plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI)**
 - ➔ Permettre une meilleure utilisation et promotion des espaces sites naturels sur l'ensemble du territoire, à destination de tous les publics (scolaires, sportifs, familles, ...)

- 4 **Mettre en réseau et animer des itinéraires de découverte des espaces naturels**
 - ➔ Réaliser un diagnostic des itinéraires de découverte inscrits au PDIPR et espaces Natura 2000
 - ➔ Recenser l'ensemble des animations réalisées sur ces sentiers
 - ➔ Réunir les différents acteurs pour mutualiser les moyens de communication
 - ➔ Créer des « parcours découverte » de la nature autour des voies d'eau / étangs, en liaison avec les projets touristiques locaux (recenser les projets et animations déjà réalisés)
 - ➔ Unifier la communication faite par les différents partenaires (Offices de Tourisme, sites ornithologiques, ONF, etc.)

RÉSULTATS ATTENDUS

Découverte des potentialités offertes par le département en termes de tourisme vert et de loisirs nature.
Affirmation de l'Yonne comme destination de loisirs nature.
Augmentation de la fréquentation.

COUT DE L'ACTION



	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	21 120,00 €	21 120,00 €	21 120,00 €	21 120,00 €	21 120,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes*	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	21 120,00 €	21 120,00 €	21 120,00 €	21 120,00 €	21 120,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	23 389,32 €	29 598,60 €	27 870,16 €	26 660,56 €	26 660,56 €
Achat de prestations	3 850,00 €	3 850,00 €	6 350,00 €	6 350,00 €	6 350,00 €
Recettes	0,00 €	160,00 €	160,00 €	160,00 €	160,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	27 239,32 €	33 288,60 €	34 060,16 €	32 850,56 €	32 850,56 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	48 359,32 €	54 568,60 €	55 340,16 €	54 130,56 €	54 130,56 €
COUT SUR 5 ANS	266 529,20 €				

OBJECTIF : Amplifier la synergie entre les acteurs sportifs et touristiques

L'évènementiel sportif induit des retombées touristiques parfois méconnues et insuffisamment valorisées. Pourtant, il attire un important flux de fréquentation et est vecteur de notoriété. La complémentarité entre le domaine sportif et le tourisme est réelle. Afin de capitaliser au mieux sur l'évènement sportif, il est donc essentiel de réfléchir à une meilleure intégration des objectifs touristiques aux objectifs globaux des manifestations.

Fiche action n° 12 : Développer le potentiel touristique des évènements sportifs

Partenaires

Fédérations sportives
Comité Départemental Olympique et Sportif
Entreprises

Pilotage

Département/Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de groupes accueillis
Nombre de manifestations organisées
Chiffre d'affaires d'un package vendu par Yonne Réservation
Nombre de nuitées générées

ENJEUX

La qualité de l'offre touristique fait partie de la satisfaction des participants et donc de la réussite globale de l'évènement. Il faut donc optimiser le potentiel touristique de ces évènements.

OPERATIONS

1 Renforcer le conseil pour optimiser le potentiel touristique des évènements

- ➔ Assurer une bonne articulation entre acteurs sportifs et acteurs touristiques
- ➔ Réfléchir à la mise en place d'actions périphériques liées aux évènements sportifs
- ➔ Mettre en place un plan de communication afin de rendre les évènements plus lisibles et plus accessibles

2 Affirmer l'accueil des séminaires et des congrès sportifs

- ➔ Mettre en place des partenariats avec les fédérations sportives pour l'organisation de séminaires, congrès et assemblées générales
- ➔ Faire des prestataires touristiques des ambassadeurs du département (voir fiche n° 16)
- ➔ Intégrer des offres de services annexes et packaging (salles, hébergements, restauration, transports, loisirs, ...)

3 Expérimenter l'accueil des manifestations à portée extra-départementale

- ➔ Mener une démarche de prospection afin d'identifier les domaines les plus attractifs et à plus fortes retombées (médias, touristiques, économiques, ...)
- ➔ Créer un support de marketing territorial valorisant le département de l'Yonne
- ➔ Organiser des accueils presse « tourisme » autour des manifestations
- ➔ Impliquer les entreprises locales dans les évènements sportifs

RÉSULTATS ATTENDUS

Elargir les publics accueillis.
Augmenter les retombées économiques.
Améliorer l'attractivité du territoire.



© A. Kam

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	4 273,92 €	4 273,92 €	4 273,92 €	4 273,92 €	4 273,92 €
Achat de prestations	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	4 873,92 €	4 873,92 €	4 873,92 €	4 873,92 €	4 873,92 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	17 673,92 €	17 673,92 €	17 673,92 €	17 673,92 €	17 673,92 €
COUT SUR 5 ANS	88 369,60 €				

③ Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Accompagner des projets locaux de développement touristique

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, du 7 août 2015 confère aux communautés de communes et d'agglomération la compétence en matière de promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme, à compter du 1^{er} janvier 2017. Les intercommunalités sont donc amenées à réfléchir à leur stratégie d'organisation de l'accueil et de diffusion de l'information et les Offices de Tourisme à étendre leurs territoires de compétence pour certains, et fusionner pour d'autres.

Fiche action n° 13 : Soutenir les Offices de Tourisme dans leurs mutations (notamment liées à la Loi NOTRe)

Partenaires

Département
EPCI
Offices de Tourisme
MASCOT

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

État des lieux annuel de la structuration du réseau des OT&SI
État des lieux annuel des stratégies touristiques des OT&SI
Nombre de participants aux réunions de sensibilisation
Nombre total d'accompagnements personnalisés



ENJEUX

Faciliter la structuration des Offices de Tourisme en répondant à leurs besoins d'accompagnement

OPERATIONS

1 Accompagner les Offices de Tourisme dans l'analyse de leur situation

- ➡ Mettre à jour l'état des lieux de l'organisation existante (personnel, statut juridique, missions...)
- ➡ Poursuivre la sensibilisation des Offices de Tourisme et de leurs collectivités de tutelle (séminaire, réunions...) à la Loi Notre et répondre à leurs interrogations en fonction de leur profil :
 - EPCI sans Office de Tourisme
 - EPCI disposant d'un seul Office de Tourisme : sans regroupement
 - EPCI disposant de plusieurs Offices de Tourisme : avec regroupement

2 Accompagner les Offices de Tourisme jusqu'à la mise en place de leur projet, en partenariat avec leur collectivité de rattachement

- ➡ Proposer des solutions juridiques au cas par cas dans la mise en application (rendez-vous personnalisés...),
- ➡ Elaborer, sur demande, des préconisations d'organisation territoriale (ex : emplacements des Bureaux d'information touristique),
- ➡ Conseiller les Offices de Tourisme sur le choix de leurs missions, en fonction de leur offre touristique et des attentes de leur clientèle.

RÉSULTATS ATTENDUS

Structuration de l'ensemble des Offices de Tourisme à l'échelle intercommunale
Stratégie touristique de chaque Office de Tourisme définie



COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	36 891,20 €	36 891,20 €	36 891,20 €	21 469,60 €	21 469,60 €
Achat de prestations	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	38 091,20 €	38 091,20 €	38 091,20 €	22 669,60 €	22 669,60 €
COUT GLOBAL DE L' ACTION	38 091,20 €	38 091,20 €	38 091,20 €	22 669,60 €	22 669,60 €
COUT SUR 5 ANS	159 612,80 €				

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Accompagner les projets locaux de développement touristique

La nouvelle organisation territoriale issue de la loi NOTRe qui transfère la compétence « promotion du tourisme » aux Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération amène les EPCI à mettre en place ou à faire évoluer leurs stratégies touristiques. Parallèlement, le Schéma Départemental d'Aménagement Touristique, le Schéma Régional de Développement Touristique et le Plan Marketing Partagé pour la Bourgogne offrent un cadre stratégique dans lequel s'inscrire. Cependant, ces Collectivités sont confrontées à un manque de moyens (humains et/ou financiers) pour développer ces missions. Il est donc nécessaire de leur proposer un accompagnement individuel dans la rédaction de leur stratégie touristique.

Fiche action n° 14 : Définir les stratégies touristiques locales

Partenaires

EPCI
OT&SI
Département

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre d'accompagnements réalisés
Bilan du plan d'action triennal



© Yonne Tourisme - S. Wahl

ENJEUX

Développer de façon complémentaire et cohérente le tourisme pour en faire un levier économique territorial de premier ordre

OPERATIONS

1 Proposer l'expertise de Yonne Tourisme pour l'accompagnement stratégique des EPCI

→ Effectuer un diagnostic du territoire

- Réaliser un état des lieux de l'offre en équipements et activités touristiques
- Analyser la fréquentation touristique
- Recenser les projets touristiques privés et publics en cours sur le territoire
- Identifier les opportunités et les menaces en termes de développement touristique

→ Définir les grands axes stratégiques en termes de développement, de promotion et de commercialisation

- Définir un positionnement et une stratégie de développement cohérente
- Approfondir la stratégie retenue par filières et thématiques (nature, culture, oenotourisme, famille, tribus...)

→ Sensibiliser les acteurs touristiques locaux à la stratégie retenue

→ Définir un plan d'actions

- Actions en termes de développement et de qualification de l'offre (ingénierie, recherche de financements...)
- Actions en termes de promotion et de communication (positionnement, signature, opérations et outils de communication...)
- Actions en termes de commercialisation (mise en marché de l'offre du territoire pour groupes et individuels)

2 Favoriser l'intégration des politiques départementale et régionale dans la stratégie des territoires

→ Sensibiliser les Offices de Tourisme au Schéma départemental et au Plan Marketing Partagé Bourgogne

- Favoriser l'utilisation des outils départementaux : bases de données départementales, outils de promotion, (ressource documentaire : mode d'emploi Yonne Tourisme)
- Proposer un accompagnement par une agence afin d'adapter la stratégie marketing de l'Office de Tourisme au Plan Marketing Partagé Bourgogne

- Favoriser l'accès à la formation
- ➔ Adapter la stratégie d'accueil et de diffusion de l'information aux besoins de la clientèle
 - Réaliser un état des lieux des missions remplies dans chaque BIT
 - Accompagner les structures dans l'obtention de labels de qualité (Qualité Tourisme, famille, tourisme et handicap, ...)
 - Accompagner l'OT dans sa stratégie d'accueil et de diffusion de l'information (benchmark, suggestions de nouvelles pratiques...)
 - Favoriser la mise en place d'études des clientèles par les Offices de Tourisme et les sensibiliser à l'observation
- ➔ Faciliter la montée en qualité de l'accueil
 - Organiser des ateliers et des partages d'expérience
 - Identifier les besoins en formation et faciliter l'accès à la formation
 - Organiser des eductours connaissance de l'offre

RÉSULTATS ATTENDUS

Valorisation des ressources économiques et touristiques locales.

Emergence d'une nouvelle offre touristique départementale en adéquation avec la demande et le positionnement de la Destination Bourgogne.

Stratégies touristiques locales définies en adéquation avec les stratégies départementales et régionales.

Emergence d'une nouvelle offre touristique.

Accueil et information adaptés à la demande.

Fréquentation accrue des territoires.

COÛT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	27 556,32 €	31 837,68 €	31 837,68 €	31 837,68 €	31 837,68 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	27 556,32 €	31 837,68 €	31 837,68 €	31 837,68 €	31 837,68 €
COÛT GLOBAL DE L'ACTION	27 556,32 €	31 837,68 €	31 837,68 €	31 837,68 €	31 837,68 €
COÛT SUR 5 ANS			154 907,04 €		

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Accompagner les projets de développement touristique

Le tourisme est un formidable outil de développement et d'aménagement des territoires. Dans un environnement en constante évolution (nouvelles normes, nouvelles clientèles, nouvelles opportunités...) les porteurs de projets, publics comme privés, ont besoin de soutien dans leur parcours de création et développement de leur activité. Un dispositif de conseil et d'appui à l'ingénierie de projet incluant la production d'une analyse personnalisée des données de l'observatoire départemental du tourisme, une expertise marketing, technique, réglementaire et économique, est nécessaire pour favoriser la viabilité des projets touristiques sur notre territoire.

Fiche action n° 15 : Accompagner les porteurs de projets publics et privés dans la réalisation de leur projet touristique

Partenaires

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne (CCI)
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Yonne (CMA)
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

Pilotage

Département/Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de dossiers étudiés
Nombre de projets créés ou développés
Montant des financements attribués
Nombre de prestations labellisées



ENJEUX

Les différentes actions d'accompagnement placent le porteur de projet au centre de la démarche d'attractivité touristique : faire émerger, mettre en réseau, aider à la prise de décision, orienter et faire aboutir les projets, tels sont les enjeux des conseils personnalisés.

OPERATIONS

1 Accompagner les porteurs de projets dans la définition et la réalisation de leurs projets, en cohérence avec les Schémas Départemental et Régional de Développement Touristique

→ Soutenir le porteur de projet dans les différentes étapes de réalisation

- Affiner le projet en fonction de la demande et des objectifs retenus : clientèle cible, produits et prestations proposés, positionnement stratégique en lien avec les Schémas du Tourisme...
- Définir la pertinence et le potentiel touristiques du projet : atouts et contraintes locales, concurrence, opportunités...

→ Recherche des financements

- Accompagner le montage des dossiers de demandes de subventions

→ Sensibiliser les porteurs de projets à la qualification et la labellisation de l'offre proposée

- Inciter à s'inscrire dans des démarches qualités nationales, régionales ou départementales : Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap, Accueil vélo, Etap'Loisirs, Famil'Yonne, Petites Cités de Caractère, Classement Meublé...

→ Assistance technique

- Informer sur les réglementations et normes en vigueur (sécurité, accessibilité...)

2 Renforcer les partenariats avec les organismes ressources

→ Optimiser les échanges et la coopération avec les chambres consulaires

→ Accentuer le travail collaboratif avec le CAUE et les autres acteurs de l'accompagnement des territoires

- Assistance technique pour concevoir un projet de qualité, durable et accessible à tous
- Etude de faisabilité
- Préconisations paysagères, architecturales et énergétiques

RÉSULTATS ATTENDUS

Valorisation des ressources économiques et touristiques locales.

Emergence d'une nouvelle offre touristique.

Fréquentation accrue des territoires.

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux*	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	107 040,00 €	107 040,00 €	107 040,00 €	107 040,00 €	107 040,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	5 926,08 €	5 926,08 €	5 926,08 €	5 926,08 €	5 926,08 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	5 926,08 €	5 926,08 €	5 926,08 €	5 926,08 €	5 926,08 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	112 966,08 €	112 966,08 €	112 966,08 €	112 966,08 €	112 966,08 €
COUT SUR 5 ANS	564 830,40 €				

* L'enveloppe de 100 000 €/an correspond au dispositif d'aide aux équipements touristiques, sous réserve des budgets qui seront votés par l'Assemblée Départementale.

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Enrichir le niveau de qualité de service des professionnels du tourisme

La qualité de l'offre offerte à la clientèle est un élément primordial dans l'attractivité touristique d'un territoire. Pour l'ensemble de la filière, il est important d'acquérir des habitudes de travail en réseau et d'échanger des informations afin de mener collectivement des actions visant à accroître la compétitivité du département.

Fiche action n° 16 : Accompagner les prestataires dans l'amélioration de leur qualification

Partenaires

Département
Prestataires privés et publics
Offices de Tourisme
Fédérations professionnelles et réseaux

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de prestataires dans la base de données
Nombre de labellisations

ENJEUX

Améliorer la connaissance de l'offre touristique départementale et soutenir les acteurs touristiques dans leur développement et leur professionnalisation en s'appuyant sur les réseaux existants (OT & SI, Logis, Fédération Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air, Vignobles & Découvertes...)

OPERATIONS

1 Favoriser le partage des données

- Sensibiliser les professionnels aux usages de la base de données départementale
- Inciter les prestataires au partage des données et informations pour coordonner l'offre touristique (calendrier des manifestations, etc.)

2 Accompagner les prestataires et les porteurs de projets dans la qualification de leur offre

- Sensibiliser les acteurs aux labels et aux démarches qualité existantes (qualité tourisme, famil'Yonne, accueil vélo, etc.)
- Accompagner et conseiller les professionnels dans l'obtention d'un label (pré-visite, sensibilisation aux cahiers des charges, montage de dossiers, financements, etc.).

3 Renforcer la connaissance des prestataires sur l'offre touristique du territoire

- Sensibiliser le personnel en contact avec la clientèle, sur son rôle d'ambassadeur de la destination
- Organiser, en lien avec les Offices de Tourisme, des journées de rencontres et de formation à destination des acteurs touristiques, pour une meilleure connaissance des richesses touristiques de leur territoire
- Renforcer les liens entre opérateurs par l'organisation de rendez-vous professionnels, d'éductours et d'ateliers d'échanges en s'appuyant sur les labels et réseaux existants (Logis, Gîtes de France, Relais des OT&SI, UMIH...)

4 Informer les prestataires sur les tendances du marché

- Organiser des journées de formation et de sensibilisation des prestataires aux évolutions du marché et à l'e-tourisme
- Transmettre régulièrement, par le biais de lettres d'informations, les tendances économiques, marketing...
- Inciter les prestataires à consulter le site professionnel de Yonne Tourisme

RÉSULTATS ATTENDUS

Amélioration de la qualité des prestations touristiques
Amélioration de la mise en réseau des professionnels
Dynamisation du réseau des prestataires



© CC0 Public Domain

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	9 757,44 €	16 953,76 €	16 953,76 €	16 953,76 €	16 953,76 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €	240,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	9 757,44 €	16 713,76 €	16 713,76 €	16 713,76 €	16 713,76 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	9 757,44 €	16 953,76 €	16 953,76 €	16 953,76 €	16 953,76 €
COUT SUR 5 ANS			77 572,48 €		

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Conforter et développer l'emploi touristique

Le secteur du tourisme peut constituer un fort potentiel pour le marché de l'emploi et, non délocalisable, il est l'un des rares secteurs à permettre le maintien de l'emploi sur le territoire. Le tourisme recouvre une grande variété de métiers, qui offrent des perspectives d'accueil et d'intégration professionnelle à tous les niveaux de qualifications. L'insuffisance de candidatures dans le secteur touristique est largement liée à certains éléments d'image des métiers du tourisme : des conditions de travail souvent contraignantes ; la taille des entreprises (TPE) qui peuvent limiter une perspective d'évolution ; la saisonnalité des emplois, généralement synonyme de précarité professionnelle, et des rémunérations faibles.

Fiche action n° 17 : Répertoire et qualifier les besoins des professionnels

Partenaires

Pôle Emploi
Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI)
Professionnels du tourisme
Yonne Tourisme

Pilotage

Département

Critères d'évaluation

Nombre d'emplois recensés et pourvus

ENJEUX

Améliorer l'attractivité des métiers du secteur touristique et optimiser les leviers de la formation professionnelle.

OPERATIONS

1 Sensibiliser aux métiers du tourisme

- Identifier les besoins des professionnels en personnel
- Recenser les postes non pourvus, notamment les secteurs en tension
- Valoriser et promouvoir les métiers du tourisme, particulièrement dans les collèges

2 Faciliter l'accès à l'emploi touristique

- Mobiliser les leviers de la formation professionnelle
- Rendre plus transparente et accessible l'offre de formation
- Satisfaire les demandes d'emplois non pourvues dans le secteur
 - Améliorer la transparence et la diffusion des offres d'emploi
 - Soutenir et faciliter l'accès par les professionnels au marché de l'emploi
 - Faciliter et simplifier l'accès à l'information administrative sur l'aide à l'emploi et à la formation professionnelle

RÉSULTATS ATTENDUS

Mise en adéquation des besoins des professionnels et des demandeurs d'emploi

Valorisation des métiers du tourisme

Diminution des vacances de postes dans le secteur du tourisme



© Studio Morize

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	161,28 €	161,28 €	161,28 €	161,28 €	161,28 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	161,28 €	161,28 €	161,28 €	161,28 €	161,28 €
COÛT GLOBAL DE L'ACTION	1 441,28 €	1 441,28 €	1 441,28 €	1 441,28 €	1 441,28 €
COÛT SUR 5 ANS	7 206,40 €				

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Mobiliser les acteurs du territoire et activer les réseaux des professionnels pour favoriser de nouveaux pôles d'attractivité

La Bourgogne est connue et reconnue et possède tous les atouts pour s'affirmer comme destination touristique à part entière. Dans le cadre du Plan Marketing Partagé Bourgogne, la marque "Designed by Bourgogne" a vocation aujourd'hui à être partagée et mise en œuvre par tous les acteurs du tourisme, pour renforcer la notoriété et la visibilité du territoire. Elle reflète les valeurs et la promesse de la destination Bourgogne et de l'Yonne.

Fiche action n° 18 : Favoriser l'harmonisation de la communication Yonne et Bourgogne

Partenaires

Département
OT & SI

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Importance du nombre de supports
harmonisés
Nombre d'objets dérivés créés et
vendus

ENJEUX

Harmoniser les messages d'accueil et de communication basés sur la destination Bourgogne

OPERATIONS

- ➡ Adapter les outils de communication de Yonne Tourisme à la charte graphique Designed by Bourgogne
- ➡ Réaliser un inventaire des outils et supports disponibles dans les Offices de Tourisme
- ➡ Sensibiliser les Offices de Tourisme et prestataires à la charte graphique Designed by Bourgogne et à la notion de « l'Yonne aux portes de Paris »
- ➡ Créer une gamme qualitative de PLV (publicité sur lieu de vente) afin d'afficher la marque Bourgogne dans les accueils touristiques, salons et événementiels de façon uniforme et harmonisée
- ➡ Créer et diffuser une gamme qualitative d'objets dérivés par filière et par thématique, afin d'accroître la notoriété de la marque auprès du grand public
- ➡ Favoriser l'adoption du story-telling Bourgogne

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmentation de la notoriété
Conquête de nouvelles clientèles
Favoriser l'harmonisation des supports de communication et donc la lisibilité de la destination



© Agence 24

COUT DE L 'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	8 849,52 €	7 499,52 €	7 499,52 €	7 499,52 €	7 499,52 €
Achat de prestations	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	9 649,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €
COUT GLOBAL DE L' ACTION	9 649,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €
COUT SUR 5 ANS			42 847,60 €		

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Mobiliser les acteurs du territoire et activer les réseaux des professionnels pour favoriser de nouveaux pôles d'attractivité

L'observation du tourisme relève d'un besoin essentiel de connaissance de l'évolution des capacités d'accueil et des fréquentations, mais également des pratiques et du comportement des clientèles. Elle permet d'évaluer l'impact économique de l'activité et d'anticiper des évolutions pour proposer des actions pertinentes sur l'offre, le développement touristique et la promotion à mettre en place. Les données statistiques sont utiles à tous et permettent également de mieux conseiller porteurs de projets, professionnels et collectivités dans le cadre de projets de développement touristique.

Fiche action n° 19 : Renforcer le système d'observation

Partenaires

Département
Prestataires
Collectivités
Offices de Tourisme
Comité Régional du Tourisme
Bourgogne Franche Comté

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre d'enquêtes mises en place
Nombre de répondants aux enquêtes



ENJEUX

Améliorer la connaissance de l'activité touristique du département afin d'optimiser les actions de promotion, de communication et de commercialisation.

OPERATIONS

1. Mettre en place un process de collecte et de transmission des données de fréquentation uniformisé pour l'observatoire du tourisme départemental

- ➔ Renforcer le partenariat d'observation basé sur les échanges de données avec les professionnels
- ➔ Assister les groupements et fédérations de professionnels dans la mise en place d'enquêtes quantitatives et/ou qualitatives
- ➔ Adapter les zonages d'observation aux périmètres des nouvelles intercommunalités

2. Participer aux travaux de l'observatoire du tourisme régional

- ➔ Définir des modalités d'échanges de données
- ➔ Collaborer aux études régionales en fonction des filières phares du département : oenotourisme, tourisme fluvial, Tour de Bourgogne à Vélo
- ➔ Éditer des supports, chiffres clés et bilans touristiques, en coopération avec les partenaires régionaux

RÉSULTATS ATTENDUS

Amélioration de la connaissance des profils de clientèle touristique
Meilleure connaissance des retombées économiques du tourisme

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie*	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €
COUT SUR 5 ANS	52 518,00 €				

* Sous réserve de contributions aux enquêtes régionales.

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Mobiliser les acteurs du territoire et activer les réseaux des professionnels pour favoriser de nouveaux pôles d'attractivité

En France, plus de 65 % des séjours réalisés par la clientèle française s'effectuent en famille, chez des amis ou dans une résidence secondaire. La prise en compte de l'habitant pour la valorisation d'un territoire est devenue un véritable enjeu, car en tant qu'animateur et prescripteur, il peut faire vivre au quotidien l'identité culturelle du territoire,

Avec ses 342 000 habitants, l'Yonne constitue un bassin de consommateurs important qu'il convient de ne pas négliger dans la promotion du département. Placer les Icaunais au cœur du développement touristique apparaît donc comme une priorité.

Fiche action n° 20 : Faire des Icaunais les premiers ambassadeurs du territoire

Partenaires

Département
Collectivités

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de personnes accueillies par les greeters
Fréquentation du site Internet du Conseil Départemental
Nombre d'utilisations de l'outil dédié aux ambassadeurs

ENJEUX

Valoriser le rôle des habitants de l'Yonne dans l'accueil touristique et les inciter à devenir prescripteurs et ambassadeurs du territoire.

Inciter les habitants et résidents secondaires de l'Yonne à mieux connaître et à mieux consommer l'offre touristique du département.

Mieux impliquer les habitants dans le développement et la promotion du territoire en leur faisant jouer un rôle de relais d'information, en les amenant à partager et à décliner les valeurs et la dimension identitaire de l'Yonne.

OPERATIONS

- ➔ Améliorer la connaissance de l'offre départementale en informant régulièrement les habitants de la politique touristique menée par le Département
- ➔ Promouvoir l'offre touristique par l'insertion de reportages réguliers dans le magazine "Au fil de l'Yonne" et le site Internet portail du Conseil Départemental,
- ➔ Développer les partenariats avec la presse régionale et locale pour sensibiliser les Icaunais
- ➔ Développer la participation du Département aux différents événements locaux (Foire de Sens, Foire d'Auxerre)
- ➔ Mener une réflexion sur la refonte du Pass'Yonne (*carte ambassadeur gratuite donnant accès à des conditions privilégiées aux différents sites partenaires du département*)
- ➔ Développer une communauté de greeters (*bénévoles qui accueillent gratuitement des touristes pour une rencontre authentique avec un habitant lors d'une balade*)

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmentation de la fréquentation des lieux de visite



COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €
COUT SUR 5 ANS	33 062,40 €				

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Mobiliser les acteurs du territoire et activer les réseaux des professionnels pour favoriser de nouveaux pôles d'attractivité

Le tourisme est un enjeu économique important pour le territoire. La proximité de la région parisienne, principal bassin de clientèle de l'Yonne, la diversité et la qualité de l'offre icaunaise sont des atouts incontestables qu'il est nécessaire de mieux mettre en valeur par une démarche structurée qui passe nécessairement par une mise en réseau des acteurs.

Fiche action n° 21 : Favoriser le développement d'une nouvelle offre permettant la mise en réseau des acteurs

Partenaires

Département
Prestataires touristiques

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Adhésions au(x) Club(s) et label(s)
Chiffre d'affaires des professionnels
Fréquentation des sites web affinitaires

ENJEUX

Créer une offre ciblée et thématique, répondant aux besoins des clientèles.

OPERATIONS

1. Développer le Tourisme d'Affaires

- Recenser les sites, lieux et solutions permettant d'accueillir des opérations de tourisme d'affaires
- Élaborer une grille de prestations et de services attendus dans le cadre de prestations de tourisme d'affaires en vue de l'établissement d'un référentiel
- Proposer la mise en place d'un club de professionnels visant à harmoniser les offres et les actions avec mutualisation des moyens
- Étudier la faisabilité d'un outil spécifique au tourisme d'affaires (site Internet, label, édition, ...)

2. Développer le Tourisme Familial

- Poursuivre le développement du label Famil'Yonne, en parfaite adéquation avec les attentes de la cible.
- S'appuyer sur l'outil Open System pour la commercialisation de l'offre. L'achat en ligne correspondant au mode de consommation de la cible.

3. Développer l'offre « tribu »

- Recenser les attentes du marché
- Sensibiliser les professionnels à cette clientèle de niche
- Proposer la mise en place d'un club de professionnels visant à harmoniser les offres et les actions avec mutualisation des moyens
- Étudier la possibilité de développer un outil et des actions d'animation et de développement ciblés

4. Développer le tourisme de luxe

- Recenser les sites, lieux proposant une offre de tourisme de luxe
- Élaborer une grille de prestations et de services attendus dans le cadre du tourisme haut de gamme en vue d'établir un référentiel
- Mettre en place un club de professionnels visant à harmoniser les offres et les actions avec mutualisation des moyens
- Créer un outil spécifique au tourisme de luxe (site Internet, label, éditions...)



RÉSULTATS ATTENDUS

Conquête et renforcement des clientèles ciblées à pouvoir d'achat élevé

Développement d'une offre adaptée aux nouvelles clientèles en fonction des marchés

Augmentation des retombées économiques du tourisme dans le département

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	17 084,40 €	17 084,40 €	17 084,40 €	17 084,40 €	17 084,40 €
Achat de prestations	5 290,00 €	5 290,00 €	5 290,00 €	5 290,00 €	5 290,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €
COÛT GLOBAL DE L'ACTION	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €
COÛT SUR 5 ANS			111 872,00 €		

OBJECTIF : Améliorer et pérenniser l'offre d'hébergement

Depuis plusieurs années, les hébergements touristiques sont confrontés à des mutations au niveau de la réglementation mais aussi de la clientèle dont les besoins sont de plus en plus variés et les sources d'information et de réservation de plus en plus accessibles. Les prestataires doivent donc faire preuve d'adaptation et mettre en œuvre une stratégie de développement et d'investissement pour préserver et renforcer la qualité de l'offre.

Fiche action n° 22 : Soutenir et maintenir une offre d'hébergement de qualité par un accompagnement personnalisé des projets de réhabilitation et de création

Partenaires

Département
Région
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne
Fédérations départementales et régionales

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de projets soutenus
Nombre d'hébergements engagés dans une démarche qualité
Nombre d'hébergements innovants



ENJEUX

Développer une offre d'hébergement en cohérence avec les nouvelles tendances de consommation et faciliter les porteurs de projets dans leurs parcours de création.

OPERATIONS

1. Sensibiliser les hébergeurs aux mises aux normes et aux nouvelles exigences de la clientèle touristique

- Incitation à l'engagement dans une démarche de qualification et / ou labellisation (classement des meublés de tourisme, qualification Chambres d'hôtes référence, label Tourisme et Handicap...)
- Sensibilisation des hébergeurs aux règles de sécurité, normes d'accessibilité et tout aspect réglementaire relatif au type d'hébergement
- Encouragement au développement de prestations complémentaires en cohérence avec les filières et clientèles cibles. Ex. Clientèle famille, filière vélo...

2. Travailler sur la problématique de reprise d'établissements hôteliers et du maintien d'activité

- État des lieux des établissements en cession d'activité en collaboration avec la CCI
- Soutenir les propriétaires dans leur recherche d'investisseurs

3. Impulser et soutenir le développement d'hébergements innovants

- Veille sur les formes d'hébergements insolites et innovants
- Réalisation de fiches projet par type d'hébergements en adéquation avec les filières phares : ex. roulottes dans le vignoble, pods adaptés aux cyclistes et randonneurs, hébergements flottants...

4. Accompagner les hébergeurs dans la définition et la réalisation de leurs projets

- Aide à la définition du projet : objectifs, produits et prestations proposés, clientèles cibles, partenaires...
- Recherche de financements
- Soutien au montage des dossiers de demande de subvention

RÉSULTATS ATTENDUS

Modernisation du parc hôtelier

Amélioration de la qualification des hébergements

Diversification de l'offre en hébergements sur le territoire

COÛT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	640,00 €	640,00 €	640,00 €	640,00 €	640,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	640,00 €	640,00 €	640,00 €	640,00 €	640,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	43 159,20 €	43 159,20 €	43 159,20 €	43 159,20 €	43 159,20 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	41 359,20 €	41 359,20 €	41 359,20 €	41 359,20 €	41 359,20 €
COÛT GLOBAL DE L'ACTION	43 799,20 €	43 799,20 €	43 799,20 €	43 799,20 €	43 799,20 €
COÛT SUR 5 ANS			218 996,00 €		

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : soutenir le développement du numérique pour le tourisme

Le tourisme représente une des forces majeures d'attractivité des territoires et, par conséquent, un puissant levier de leur développement économique. C'est également un secteur où les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle déterminant. Les usages numériques se multiplient et suscitent de nouvelles pratiques, de nouveaux besoins et de nouveaux modes de consommation.

Fiche action n° 23 : Mettre en œuvre le volet touristique de « Yonne Numérique » (usages) et articuler les déploiements avec les autres opérateurs

Partenaires

Yonne Tourisme
Commune Nouvelle de Charny Orée de Puisaye
Syndicat Départemental d'Electrification de l'Yonne
Fond national pour la Société Numérique (FSN)
Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR)
Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
Collectivités
Opérateurs de services et de réseau

Pilotage

Département



ENJEUX

Rendre l'information touristique accessible et consommable de n'importe quel endroit et à n'importe quel moment pour accompagner les voyageurs durant toutes les phases de leur voyage, de leur choix de destination jusqu'à la fin de leur séjour.

OPERATIONS

- 1 Diffuser et accompagner l'usage du numérique chez les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, ...)**
 - ➔ Identifier et projeter les besoins des professionnels par filière et typologie d'entreprise
 - ➔ Travailler à l'appropriation par les professionnels des usages du numérique - Culture du numérique VIT
- 2 Accompagner le déploiement d'une couverture numérique (infrastructures) pour le tourisme à l'échelle départementale**
 - ➔ Se concerter avec les opérateurs aménageurs et de services (mobile, fixe) du numérique qui interviennent sur le territoire du département de l'Yonne
 - ➔ Appuyer le déploiement de services numériques auprès des mêmes opérateurs (en lien avec les investissements stratégiques de chaque opérateur). Exemple pour le département : déploiement à partir de 2017 de 95 opérations de montée en débit, dont 36 initiées en 2017, dès 2018, 27 000 prises à l'abonné dont 7 000 réalisées en 2018
 - ➔ Etudier un déploiement, sur la base de la première étape opérationnelle du SDTAN 2015-2020 (Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique), qui complète les carences restantes pour le tourisme et le traduire en infrastructures dans la mesure du possible
- 3 Accompagner les projets visant à optimiser l'itinérance numérique**
 - ➔ Développer des solutions locales d'accès au numérique
 - 2 sites d'intérêt touristique et/ou économique retenus dans le cadre de l'appel à projets « 1 300 sites » : Guédelon, et le Centre Equestre de Chevillon. Une nouvelle campagne de repérage est prévue courant 2017 (pilotage : Commune Nouvelle de Charny Orée de Puisaye)
 - ➔ Favoriser une couverture 3 et 4G des sites touristiques : actualisation de l'état des lieux des zones blanches (action de l'Etat). Inciter les opérateurs de couverture 3G et 4G à couvrir le territoire du département (exemples : Bouygues Télécom, opérateur leader en téléphonie mobile, modernise ses équipements. Le Département contribuera au raccordement fibre des pylons. La Région modernise aussi son réseau WIMAX en 4G-LTE, technologie hertziennne avec un service à l'abonné équivalent à l'ADSL)
 - ➔ Déployer ou accompagner des interfaces numériques sur les territoires touristiques
 - Accompagner la mise en œuvre d'espaces interactifs (bornes, parcours de visite sous forme d'applications,

Critères d'évaluation

Pourcentage de prestataires touristiques disposant d'un site internet fixe et d'une application mobile
 Nombre d'opérations de modernisation de réseaux fixes du Département
 Taux d'avancement d'évolution de la couverture numérique (opérateurs publics et privés)

...) permettant d'accéder à de l'information territorialisée sur les canaux, la véloroute, les routes touristiques, ...

RÉSULTATS ATTENDUS

Expérimentation avant déploiement de relais wifi et de bornes interactives sur un itinéraire ciblé
 Réalisation du diagnostic des besoins numériques actuels et à venir des acteurs touristiques
 Modernisation par le Département de la montée en débit de 20 à 30 centraux téléphoniques pour 2017, réalisation de réseaux d'infrastructures numériques de collecte pour les 5 sites labellisés "1 300 sites" en lien avec les EPCI
 Modernisation par les opérateurs privés des couvertures en téléphonie mobile

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €
COUT SUR 5 ANS	35 200,00 €				

Le coût des travaux n'est pas inclus dans ce chiffrage.

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Conforter le positionnement de la Destination Bourgogne

Le tourisme en Bourgogne est une réalité avérée. La Bourgogne cumule un incroyable capital touristique par la réputation de son vignoble, son patrimoine exceptionnel, ses paysages variés, ses villages de caractère, ses canaux de grande renommée mais ses performances peuvent s'améliorer et sa compétitivité s'accroître pour faire du tourisme une source de richesse encore plus importante.

Fiche action n° 24 : Déployer la marque Bourgogne, accroître l'attractivité et la compétitivité

Partenaires

Département
Bourgogne Tourisme

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Bilans des campagnes de communication,
et actions de promotion
Bilan du déploiement de la marque

ENJEUX

Améliorer les scores de la Bourgogne et de l'Yonne vis-à-vis de la concurrence, conquérir de nouvelles clientèles et augmenter le panier moyen de dépense.

OPERATIONS

1. Mettre en œuvre la stratégie de marque et de contenu

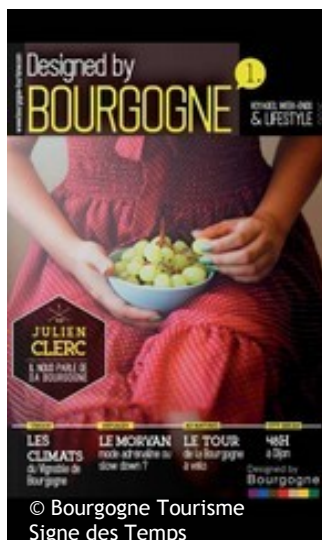
- Utiliser les nouveaux outils d'image de la marque Bourgogne et les déployer sur tous les supports de communication de Yonne Tourisme et des sites touristiques
- Contribuer à la création de la banque de donnée visuelle collective : fond commun de visuels entre les 5 partenaires du Collectif Bourgogne
- Participer aux comités éditoriaux transversaux ADTs/CRT annuels permettant de construire le programme éditorial et les différents plans de contenus
- Intégrer les groupes « métiers » du Collectif Bourgogne
- Proposer des offres de week-ends et séjours adaptés aux différentes cibles identifiées pour les collections marketing

2. Appliquer une stratégie de communication BtoC (vers les consommateurs) et BtoB (vers les professionnels)

- Poursuivre la mutualisation autour du système régional d'information touristique et sensibiliser les prestataires touristiques à l'importance de l'outil
- Participer à la mutualisation et à l'harmonisation des supports de communication (dossiers de presse, carte touristique) et aux actions de promotion (salons et événements)
- Participer à l'élaboration du magazine annuel « Designed by Bourgogne »
- Participer au Plan Marketing Partagé Bourgogne :
 - campagnes publicitaires d'image, événements de relations presse et partenariats de communication
 - actions de fidélisation des clientèles étrangères actuelles et de conquête de nouvelles (salons grand public européens, campagnes médias avec Atout France, opérations en partenariat avec des transporteurs et éditeurs de guides touristiques, déploiement d'un web communautaire)
 - workshops, démarchages, formations, organiser d'éducteurs, créer des outils de promotion (support web et réseaux sociaux) à destination des agences de voyages et tour-opérateurs

3. Développer une stratégie de communication à destination des professionnels bourguignons

- Collaborer à la création d'un centre de ressources mutualisé concernant les outils et dispositifs (veille, e-reputation, observatoire et ingénierie)



- ➡ Concourir à la création d'outils pour les prestataires et/ou porteurs de projets (bibliothèque d'infographies, collections d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, portefeuille de fiches produits, kit investisseur)
- ➡ Diffuser les contenus produits aux professionnels : plateforme collective, newsletter professionnelle unique, page Facebook professionnelle, speed dating conseils

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmenter la notoriété et l'image de la destination
 Conquérir de nouvelles clientèles
 Être plus présent dans les programmations et catalogues des agences de voyages et tour-opérateurs

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	15 345,84 €	15 345,84 €	15 345,84 €	15 345,84 €	15 345,84 €
Achat de prestations	8 333,00 €	8 333,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	23 678,84 €	23 678,84 €	19 345,84 €	19 345,84 €	19 345,84 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	23 678,84 €	23 678,84 €	19 345,84 €	19 345,84 €	19 345,84 €
COUT SUR 5 ANS			105 395,20 €		

3 Renforcer la performance de l'offre touristique

OBJECTIF : Conforter le positionnement de la Destination Bourgogne

La Bourgogne bénéficie de nombreux atouts touristiques et d'une forte notoriété auprès de la clientèle française et étrangère, mais pour gagner en classement et en fréquentation touristique, elle doit moderniser son image en s'appuyant sur ses filières et territoires d'excellence que sont les vignobles, le Morvan, les rivages, la gastronomie, le patrimoine et l'itinérance, déterminés dans le Plan Marketing Partagé Bourgogne.

Fiche action n° 25 : Renforcer les filières et les territoires d'excellence

Partenaires

Département
Bourgogne Tourisme

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Fréquentation des Fantastic
Picnic
Fréquentation des sites
Fréquentation du site web de
destination

ENJEUX

Assurer la visibilité de l'offre des territoires d'excellence icaunaise pour augmenter la fréquentation touristique du territoire.

OPERATIONS

1. Identifier les offres et territoires d'excellence icaunaise s'intégrant au Plan Marketing Partagé Bourgogne (Grands sites, Parc Naturel Régional du Morvan, canaux, vignobles)

- Établir la liste de l'offre qualifiée oenotourisme et grands événements viticoles en s'appuyant notamment sur le label Vignobles & Découvertes
- Réaliser un inventaire de l'offre du tourisme de nature icaunais (randonnée et loisirs nature) dans le Morvan
- Recenser les grandes tables et l'excellence des produits du terroir
- Établir le diagnostic des sites incontournables icaunais en s'appuyant sur la fréquentation touristique et les labels nationaux, régionaux et départementaux

2. Intégrer l'offre d'excellence icaunaise dans la promotion Bourgogne

- Promouvoir les deux destinations labellisées « Vignobles & Découvertes » et l'oenotourisme dans les outils et actions du Plan Marketing Partagé Bourgogne
- S'appuyer sur la notoriété et l'image du Morvan pour promouvoir le tourisme de nature icaunais (randonnée, loisirs nautiques)
- Intégrer l'offre fluvial et fluvestre dans les actions de promotion du Plan Marketing Partagé et participer à l'évènement fluvial
- Sensibiliser les acteurs touristiques à l'organisation des « Fantastic Picnic »
- Associer les grands itinéraires de découverte de l'Yonne dans l'offre bourguignonne

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmenter l'attractivité et la notoriété de la destination
Consolider et développer la réputation de l'Yonne et de la Bourgogne sur les marchés français et étrangers



© P. Blondeau

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	10 357,44 €	10 357,44 €	10 357,44 €	10 357,44 €	10 357,44 €
Achat de prestations	8 333,00 €	8 333,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	18 690,44 €	18 690,44 €	14 357,44 €	14 357,44 €	14 357,44 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	18 690,44 €	18 690,44 €	14 357,44 €	14 357,44 €	14 357,44 €
COUT SUR 5 ANS	80 453,20 €				

OBJECTIF : Conforter le positionnement de la Destination Bourgogne

Depuis de nombreuses années, le numérique a pris une place importante dans les stratégies de communication : ordinateurs portables, tablettes numériques, Smartphones... Internet est désormais partout. Le tourisme est l'un des secteurs qui a été le plus fortement impacté par l'évolution des outils, des usages et des contenus numériques. Aujourd'hui, on distingue le e-tourisme (tourisme et web), le m-tourisme (tourisme mobile via des smartphone ou les tablettes) et le tourisme social (l'utilisation des réseaux sociaux pour le tourisme). Ce sont désormais près de huit touristes sur dix qui préparent leurs vacances sur Internet et, face à cette évolution, il est indispensable de s'adapter et d'intégrer le web et les réseaux sociaux dans sa stratégie pour rester compétitif.

Fiche action n° 26 : Devenir une destination référente sur le digital et les réseaux sociaux

Partenaires

Département
Bourgogne Tourisme

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de fans
Nombre de partages et de likes
Fréquentation des sites
Internet

ENJEUX

Développer la présence de l'Yonne sur le digital et faire de l'internaute le prescripteur de la destination en étant présent sur Internet et les réseaux sociaux.

OPERATIONS

1. Mutualiser les moyens humains et financiers autour de la communication digitale

- Participer à la création d'un site Internet « Designed by Bourgogne »
- Réfléchir à la refonte du site Internet grand public de Yonne Tourisme : revoir l'éditorial et le graphisme, créer des passerelles avec les réseaux sociaux, maintenir la plateforme de chat en ligne
- Poursuivre une stratégie pour un bon référencement du site Internet dans les moteurs de recherche
- Mettre en place des campagnes d'achats de mots clés en concertation avec Bourgogne Tourisme
- Continuer le déploiement du site mobile de Yonne Tourisme

2. Améliorer et coordonner la relation client

- Augmenter et régénérer la base des e-mails (jeux sur les réseaux sociaux, campagnes de bannières)
- Développer le marketing automation (*utiliser des logiciels et services Web pour exécuter, gérer et automatiser des tâches marketing*) pour classer les prospects
- Maintenir les outils aptes à contribuer à l'attractivité et la notoriété de la destination : e-newsletters, e-mailings
- Mettre en place des campagnes d'Ads sur les réseaux sociaux en concertation avec Bourgogne Tourisme pour booster les audiences

3. Faire de l'internaute le prescripteur de l'expérience Bourgogne

- Déterminer avec le collectif Bourgogne les meilleurs outils de curation afin de se saisir de ces nouvelles opportunités
- Mettre en place un club de « testeurs » afin de construire une communauté de consommateurs valorisante pour la destination
- Développer les relations avec les bloggeurs français et internationaux

RÉSULTATS ATTENDUS

Amélioration de la visibilité de la destination sur le web et les réseaux sociaux

Augmentation de la communauté de fans

Hausse de l'attractivité et la notoriété de la destination



© Yonne Tourisme

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	71 099,36 €	71 099,36 €	38 843,36 €	71 099,36 €	71 099,36 €
Achat de prestations	25 033,00 €	25 033,00 €	10 700,00 €	10 700,00 €	10 700,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	96 132,36 €	96 132,36 €	49 543,36 €	81 799,36 €	81 799,36 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	96 132,36 €	96 132,36 €	49 543,36 €	81 799,36 €	81 799,36 €
COUT SUR 5 ANS	405 406,80 €				

4 PÉRENNISER UNE POLITIQUE DE COMMERCIALISATION ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE EN LIAISON AVEC LA STRATÉGIE RÉGIONALE

OBJECTIF : Diversifier les réseaux de vente de l'offre touristique pour individuels

Grâce à Internet et aux nouvelles technologies, les consommateurs ont désormais la possibilité d'accéder facilement à un large panel de destinations et de produits touristiques sans se déplacer et surtout, de faire leurs choix à partir de critères de plus en plus variés et en disposant d'informations de plus en plus précises. Le développement du tourisme en ligne ainsi que le développement des modes de consommation sur Internet ont fait émerger de nouveaux acteurs qui bouleversent les rapports de force au sein de ce secteur.

Fiche action n°27 : Favoriser la vente en ligne de l'offre touristique pour individuels

Partenaires

Département
Prestataires
OT&SI

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de prestataires proposant la vente en ligne
Nombre d'accompagnements réalisés

ENJEUX

Favoriser la connaissance des prestataires touristiques en matière d'OTA (Online Travel Agencies)
Développer le e-commerce en matière de tourisme

OPERATIONS

1. Sensibiliser les prestataires à la commercialisation en ligne

- Accompagner techniquement les prestataires dans l'intégration de leur offre sur les plateformes de commercialisation, en collaboration avec les OTA et les formateurs locaux
- Inciter les prestataires et les prestataires et les OT&SI à intégrer un widget de la plateforme de commercialisation directement sur leur site Internet
- Assister les prestataires dans l'utilisation des OTA, la gestion des tarifs multi-taux et le yield management
- Créer un club de prestataires volontaires pour l'échange de bonnes pratiques en termes de commercialisation en ligne

2. Améliorer la connaissance des plateformes de commercialisation en ligne

- Faire un état des lieux des prestations vendues en ligne
- Réaliser un inventaire et un comparatif des OTA utilisées par les prestataires et les OT&SI icaunais et bourguignons afin de leur permettre de sélectionner l'outil le plus adapté à leurs besoins

3. Positionner l'ADT en tant que partenaire départemental auprès des OTA indépendantes

- Développer des partenariats avec les OTA. Ex. Xotélia et Alliance Réseaux
- Créer des passerelles depuis les plateformes de vente en ligne vers les sites Internet de Yonne Tourisme

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmentation du nombre de prestataires proposant la vente en ligne
Augmentation du taux de remplissage et des ventes hors saison grâce au yield management (système de gestion tarifaire des capacités disponibles qui a pour objectif l'optimisation du remplissage et du chiffre d'affaires)
Augmentation du chiffre d'affaires des prestataires
Création de nouveaux canaux de distribution de l'offre touristique



© CC0 Public Domain

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	4 885,60 €	8 064,00 €	2 822,40 €	2 822,40 €	2 822,40 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	4 885,60 €	8 064,00 €	2 822,40 €	2 822,40 €	2 822,40 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	4 885,60 €	8 064,00 €	2 822,40 €	2 822,40 €	2 822,40 €
COUT SUR 5 ANS	21 416,80 €				

4 PÉRENNISER UNE POLITIQUE DE COMMERCIALISATION ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE EN LIAISON AVEC LA STRATÉGIE RÉGIONALE

OBJECTIF : Développer un outil de gestion et de vente en ligne de l'offre sportive et de loisirs nature

Contrairement à un site touristique qui utilise une billetterie simple, la gestion et la commercialisation d'activités sportives sont très complexes du fait de la multitude de possibilités offertes par les activités elles-mêmes. Or, l'Yonne regorge d'offre en loisirs nature très variée mais ne dispose pas à ce jour d'un outil de réservation on-line dédié. La commercialisation des activités de loisirs en ligne permettrait de répondre à un double objectif : fédérer les acteurs du loisir avec l'apport d'une solution technique performante, et valoriser les produits des prestataires avec un outil complet à diffusion multicanale.

Fiche action n°28 : Etudier la possibilité de mettre en place un outil de gestion et de e-commerce sur le département

Partenaires

Département
Gestionnaires d'activités sportives
Associations et clubs sportifs

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Nombre de prestataires équipés de l'outil
Nombre d'activités vendues en ligne

ENJEUX

Répondre aux besoins des touristes en matière d'accessibilité et de réservation d'activités de loisirs de plein air et sportives et proposer une solution de développement de leurs activités aux gestionnaires par le e-commerce.

OPERATIONS

1 Réaliser un état des lieux de l'offre en matière de loisirs nature du département

- Recenser l'ensemble des gestionnaires d'activités
- Analyser leur fonctionnement (annuel, saisonnier, pour groupes, individuels...)
- Faire un bilan sur leur commercialisation (en ligne, en direct, via un opérateur...)

2 Étudier les solutions de commercialisation en ligne

- Outil de gestion proposé pour les gestionnaires
- Outil de vente en ligne avec paiement en ligne
- Formations des gestionnaires aux outils proposés

3 Organiser des réunions d'information et de formation

- Sensibiliser les gestionnaires à l'outil
- Mettre en place des sessions de formation aux outils

4 Promouvoir l'offre de loisirs nature accessible en ligne

- Utiliser les sites Internet, les médias et le web 2.0 pour communiquer sur l'offre de pleine nature
- Favoriser la consommation des activités par les touristes et habitants de l'Yonne

RÉSULTATS ATTENDUS

Déploiement d'une solution de e-commerce sur le territoire
Faciliter la gestion des activités commercialisées par les professionnels
Accroissement des ventes d'activités de loisirs nature et sportives
Renforcer la communication sur l'Yonne, terre de loisirs nature
Favoriser la désaisonnalisation



COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	2 822,40 €	16 128,00 €	8 064,00 €	8 064,00 €	8 064,00 €
Achat de prestations	0,00 €	12 667,00 €	12 667,00 €	12 667,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	2 822,40 €	28 795,00 €	20 731,00 €	20 731,00 €	8 064,00 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	2 822,40 €	28 795,00 €	20 731,00 €	20 731,00 €	8 064,00 €
COUT SUR 5 ANS	81 143,40 €				

4 PÉRENNISER UNE POLITIQUE DE COMMERCIALISATION ET DE PROMOTION DU TERRITOIRE EN LIAISON AVEC LA STRATÉGIE RÉGIONALE

OBJECTIF : Mutualiser l'offre groupes à l'échelle départementale et créer des partenariats avec les Offices de Tourisme et les collectivités

Le marché groupes est très concurrentiel au niveau national par l'existence d'agences privées mais aussi d'une quarantaine d'agences départementales proposant toutes une offre qualitative et correspondant aux attentes du marché. Le fait de multiplier la concurrence locale ne fait qu'accroître la dilution de l'offre et diminuer sa visibilité et son impact économique. Pour pallier cela, un rapprochement de Yonne Réservation, des Offices de Tourisme et des collectivités paraît intéressant et plus efficient.

Fiche action n° 29 : Assurer la mise en marché de l'offre groupes

Partenaires

Département
Collectivités
Offices de Tourisme

Pilotage

Yonne Tourisme

Critères d'évaluation

Fréquentation des sites
Chiffre d'affaires de Yonne Réservation
Retombées financières pour les Offices de Tourisme ou les collectivités

ENJEUX

Augmenter la visibilité de l'offre groupes icaunaise et son impact économique en la regroupant à l'échelle départementale. À partir de l'offre locale soumise par les Offices de Tourisme, proposer des circuits et séjours en adéquation avec la cible de clientèle (coût, qualité, attentes...).

OPERATIONS

1. Recenser l'offre des Offices de Tourisme et des collectivités

- ➔ Définir des sites et prestations sur lesquels s'appuyer (sites locomotives)
- ➔ Valoriser des sites et prestations plus confidentiels à fort potentiel d'attractivité

2. Mettre en place de partenariats

- ➔ Définir des modalités et des bonnes pratiques (échanges de liens, retombées financières, valorisation du travail de l'Office de Tourisme ou de la collectivité)

3. Créer des circuits et séjours par Yonne Réservation bénéficiant :

- ➔ de la notoriété du réseau national Tourisme et Territoires
- ➔ des actions de communication et de promotion de Yonne Réservation

RÉSULTATS ATTENDUS

Augmentation de l'activité groupes dans le département
Valorisation des richesses patrimoniales, culturelles, gastronomiques du département
Développement de la notoriété des sites et de leur fréquentation.



© CC0 Public Domain

COUT DE L'ACTION

	2017	2018	2019	2020	2021
CONSEIL DEPARTEMENTAL					
Ingénierie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Travaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge du Département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
YONNE TOURISME					
Ingénierie	5 644,80 €	14 850,72 €	14 850,72 €	14 850,72 €	14 850,72 €
Achat de prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à charge de Yonne Tourisme	5 644,80 €	14 850,72 €	14 850,72 €	14 850,72 €	14 850,72 €
COUT GLOBAL DE L'ACTION	5 644,80 €	14 850,72 €	14 850,72 €	14 850,72 €	14 850,72 €
COUT SUR 5 ANS	65 047,68 €				

RECAPITULATIF DES COÛTS GLOBAUX PAR ACTION (recettes non comprises)

<i>Fiches « action »</i>	2017	2018	2019	2020	2021	Total sur 5 ans
Fiche action 1 : Renouveler et harmoniser la signalétique touristique du territoire	81 375,36 €	53 310,72 €	30 110,72 €	30 110,72 €	30 110,72 €	225 018,24 €
Fiche action 2 : Poursuivre le développement de la « Véloroute »	824 139,39 €	589 756,39 €	681 423,39 €	459 766,72 €	459 755,72 €	3 014 831,61 €
Fiche action 3 : Accompagner les projets structurants le long des voies d'eau	53 566,16 €	56 418,56 €	60 098,00 €	58 888,40 €	58 888,40 €	287 859,52 €
Total Orientation 1 : Placer l'itinérance au coeur de la stratégie touristique départementale	959 080,91 €	699 485,67 €	771 632,11 €	548 755,84 €	548 54,84 €	3 527 709,37 €
Fiche action 4 : Accompagner les projets de valorisation et d'animation du patrimoine bâti	102 033,40 €	97 998,04 €	97 998,04 €	97 998,04 €	97 998,04 €	494 025,56 €
Fiche action 5 : Soutenir l'Opération Grand Site du Vézélien	97 310,24 €	98 620,48 €	98 620,48 €	98 620,48 €	98 620,48 €	491 792,16 €
Fiche action 6 : Valoriser les musées départementaux et d'intérêt départemental	23 221,96 €	29 189,48 €	29 189,48 €	29 189,48 €	29 189,48 €	139 979,88 €
Fiche action 7 : Soutenir, par la communication, la complémentarité culture et tourisme	58 881,20 €	44 181,92 €	49 417,12 €	45 004,48 €	49 417,12 €	246 901,84 €
Fiche action 8 : Mettre en réseau, valoriser et promouvoir l'artisanat d'art	30 150,12 €	42 965,48 €	38 472,20 €	42 965,48 €	38 552,84 €	193 106,12 €
Fiche action 9 : Valoriser la gastronomie locale et les produits du terroir	65 552,00 €	65 552,00 €	65 552,00 €	65 552,00 €	65 552,00 €	327 760,00 €
Fiche action 10 : Conforter la mise en tourisme de la filière vitivinicole en développant l'oenotourisme	41 754,24 €	58 731,76 €	50 217,76 €	42 603,76 €	58 281,76 €	251 589,28 €
Fiche action 11 : Développer une offre touristique autour des activités de pleine nature	48 359,32 €	54 568,60 €	55 340,16 €	54 130,56 €	54 130,56 €	266 529,20 €
Fiche action 12 : Développer le potentiel touristique des événements sportifs	17 673,92 €	17 673,92 €	17 673,92 €	17 673,92 €	17 673,92 €	88 369,60 €
Total Orientation 2 : Valoriser et promouvoir les filières et territoires d'excellence	484 936,40 €	509 481,68 €	502 481,16 €	493 738,20 €	509 16,20 €	2 500 053,64 €
Fiche action 13 : Soutenir les Offices de Tourisme dans leurs mutations (notamment liées à la loi NOTRe)	38 091,20 €	38 091,20 €	38 091,20 €	22 669,60 €	22 669,60 €	159 612,80 €
Fiche action 14 : Définir les stratégies touristiques locales	27 556,32 €	31 837,68 €	31 837,68 €	31 837,68 €	31 837,68 €	154 907,04 €
Fiche action 15 : Accompagner les porteurs de projets publics et privés dans la réalisation de leur projet touristique	112 966,08 €	112 966,08 €	112 966,08 €	112 966,08 €	112 966,08 €	564 830,40 €

Fiches « action »	2017	2018	2019	2020	2021	Total sur 5 ans
Fiche action 16 : Accompagner les prestataires dans l'amélioration de leurs qualifications	9 757,44 €	16 953,76 €	16 953,76 €	16 953,76 €	16 953,76 €	77 572,48 €
Fiche action 17 : Répertorier et qualifier les besoins des professionnels	1 441,28 €	1 441,28 €	1 441,28 €	1 441,28 €	1 441,28 €	7 206,40 €
Fiche action 18 : Favoriser l'harmonisation de la communication Yonne et Bourgogne	9 649,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €	8 299,52 €	2 847,60 €
Fiche action 19 : Renforcer le système d'observation	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	10 503,60 €	2 518,00 €
Fiche action 20 : Faire des Icaunais les premiers ambassadeurs de leur territoire	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	6 612,48 €	3 062,40 €
Fiche action 21 : Favoriser le développement d'une nouvelle offre permettant la mise en réseau des acteurs	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €	22 374,40 €	111 872,00 €
Fiche action 22 : Soutenir et maintenir une offre d'hébergement de qualité par un accompagnement personnalisé des projets de réhabilitation et de création	43 799,20 €	43 799,20 €	43 799,20 €	43 799,20 €	43 799,20 €	218 996,00 €
Fiche action 23 : Mettre en œuvre le volet touristique de « Yonne Numérique » (usages) et articuler les déploiements avec les autres opérateurs	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	7 040,00 €	5 200,00 €
Fiche action 24 : Déployer la marque Bourgogne, accroître l'attractivité et la compétitivité	23 678,84 €	23 678,84 €	19 345,84 €	19 345,84 €	19 345,84 €	105 395,20 €
Fiche action 25 : Renforcer les filières et les territoires d'excellence	18 690,44 €	18 690,44 €	14 357,44 €	14 357,44 €	14 357,44 €	80 453,20 €
Fiche action 26 : Devenir une destination référente sur le digital et les réseaux sociaux	96 132,36 €	96 132,36 €	49 543,36 €	81 799,36 €	81 799,36 €	405 406,80 €
Total Orientation 3 : Renforcer la performance de l'offre touristique	428 293,16 €	438 420,84 €	383 165,84 €	400 000,24 €	400 000,24 €	2 049 880,32 €
Fiche action 27 : Favoriser la vente en ligne de l'offre touristique pour individuels	4 885,60 €	8 064,00 €	2 822,40 €	2 822,40 €	2 822,40 €	2 416,80 €
Fiche action 28 : Etudier la possibilité de mettre en place un outil de gestion et de e-commerce sur le département	2 822,40 €	28 795,00 €	20 731,00 €	20 731,00 €	8 064,00 €	81 143,40 €
Fiche action 29 : Assurer la mise en marché de l'offre groupes	5 644,80 €	14 850,72 €	14 850,72 €	14 850,72 €	14 850,72 €	65 047,68 €
Total Orientation 4 : Pérenniser une politique de commercialisation et de promotion du territoire en liaison avec la stratégie régionale	13 352,80 €	51 709,72 €	38 404,12 €	38 404,12 €	25 737,2 €	167 607,88 €
Gouvernance	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	1 280,00 €	6 400,00 €
TOTAUX	1 886 943,27 €	1 700 377,91 €	1 696 963,23 €	1 482 178,40 €	1 485 188,40 €	8 251 651,21 €

Remarque : l'ensemble des coûts mentionnés ci-dessus et dans chaque « fiche action » sont indiqués sous réserve des budgets qui seront votés par l'Assemblée Départementale.



OBJECTIF : Piloter et évaluer les actions du Schéma Départemental de Développement Touristique

Le Schéma Départemental de Développement Touristique 2017-2021 définit une politique touristique départementale à la fois ambitieuse et réaliste. Sa rédaction a démontré la **transversalité** de la thématique « tourisme » au travers des différentes politiques menées par le Département (culture, sports, environnement, agriculture, aménagement numérique, ...) et a nécessité un partenariat étroit tant avec les partenaires extérieurs (territoires, professionnels du tourisme, chambres consulaires, ...) que les services du Département et de Yonne Tourisme.

La mise en œuvre de ce schéma « **Ambitions Tourisme** » nécessite la mise en place d'une gouvernance adaptée, mettant les territoires au cœur de la démarche.

Pilotage

Département

ORGANE DE GOUVERNANCE

→ Comité de Pilotage « Tourisme » composé des membres de la Commission « développement économique, tourisme et aménagement du territoire », élargi aux présidents des autres Commissions, compte tenu de l'aspect transversal des actions à mener, aux élus concernés par des projets touristiques, et de Yonne Tourisme.

Chaque Comité de Pilotage sera précédé un Comité Technique d'instruction, composé des techniciens du Département et de Yonne Tourisme.

Partenaires

Professionnels du tourisme (publics et privés)

EPCI

Consulaires

REUNIONS DE CONCERTATION

- « Assises du Tourisme » organisées à mi-parcours (2019) associant tous les acteurs du tourisme du Département
- Echanges réguliers avec les territoires et les professionnels du tourisme sur des thématiques ciblées

EVALUATION

- Réunion une fois par an (novembre ou décembre) du Comité de Pilotage « Tourisme » afin de faire le point sur l'avancée des fiches actions
- Bilan annuel présenté en Assemblée Départementale, et en présence de Yonne Tourisme
- Bilan du schéma en 2021

COMMUNICATION

- Envoi d'un bulletin d'information aux acteurs du tourisme sur les réalisations en cours et à venir

Cadre général – Loi NOTRe et Tourisme

La Loi NOTRe du 7 août 2015, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, est venue bouleverser la répartition des compétences entre les différentes collectivités. L'article L111-1 du Code du tourisme issu de la Loi n°92-1341 relatif à la répartition des compétences dans le domaine du tourisme dispose que l'Etat, les régions, les départements et les communes sont compétentes dans le domaine du tourisme et exercent cette compétence en coopération de façon coordonnée. **Le tourisme reste donc un domaine de compétence partagée entre différents niveaux de collectivités territoriales.**

Les dispositions issues de la loi NOTRe ne remettent pas en cause la capacité des départements à s'engager dans des actions de développement touristique, dès lors que leur intervention ne constitue pas une aide aux entreprises. Ils demeurent compétents en matière de gestion des équipements et de promotion touristiques, et restent chargés d'établir les schémas d'aménagement touristiques départementaux, de créer des comités départementaux du tourisme et d'élaborer les plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée. L'échelon intercommunal se voit doté, à compter du 1^{er} janvier 2017, d'une compétence obligatoire en matière de « promotion du tourisme », laquelle inclut « la création d'Offices de Tourisme ».

REPARTITION DES COMPETENCES EN MATIERE DE TOURISME			
<p>ETAT (art. L.121-1 code du tourisme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit et met en œuvre la politique nationale du tourisme - Détermine et met en œuvre les procédures d'agrément et de classement des équipements, organismes et activités touristiques selon des modalités fixées par décret. - Définit et conduit les opérations de promotion touristique nationale en liaison avec les collectivités territoriales et les partenaires concernés. - Fixe les règles et les orientations de la coopération internationale dans le domaine du tourisme et en assure la mise en œuvre, notamment au sein des organisations internationales compétentes. 	<p>REGION (art. L.131-1 à L.131-10 du code du tourisme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit les objectifs à moyen terme du développement touristique régional. - Coordonne les initiatives publiques et privées dans les domaines du développement, de la promotion et de l'information touristiques. - Fixe le statut du comité régional du tourisme, qui élabore le schéma régional du tourisme et des loisirs. 	<p>DEPARTEMENT (art. L.132-1 à L.132-6 du code du tourisme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablit le schéma d'aménagement touristique départemental. - Crée le comité départemental du tourisme, gérant tout ou partie de la mise en œuvre de la politique touristique du département. - Réalise le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et le plan départemental des itinéraires de randonnée motorisée. 	<p>COMMUNE / INTERCOMMUNALITE (art. L.133-1 et s. du code du tourisme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crée, aménage, entretient et gère les zones d'activité touristique. - Assure la promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme.

La Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP)

La Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), instituée par l'article 4 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, est chargée de favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics. Elle peut débattre et rendre des avis sur tous les sujets relatifs à l'exercice de compétences et à la conduite de politiques publiques nécessitant une coordination ou une délégation de compétences entre les collectivités territoriales et leurs groupements. Le tourisme ne constitue pas une compétence relevant d'un chef de file rattaché à un échelon territorial strictement défini. Comme il a été indiqué précédemment, le tourisme relève d'une compétence partagée entre la Région, le Département et le « bloc communal » (communautés et communes membres). Lorsque l'exercice d'une compétence est partagé entre plusieurs catégories de collectivités territoriales, chaque collectivité territoriale ou intercommunalité attributaire de cette compétence peut formuler des propositions de rationalisation de son exercice. Ces propositions font l'objet d'un débat au sein de la CTAP, en vue de la conclusion d'une éventuelle « convention territoriale d'exercice concerté » de la compétence pour une durée de six ans renouvelable. Cette convention prévoit notamment les modalités de mise en œuvre de possibles délégations de compétence entre collectivités territoriales et celles accordées par une Région ou un Département à une structure intercommunale,

Les interventions financières en matière de Tourisme

	Europe	Etat ⁽¹⁾	Région ^{(2) (3)}	Département	Intercommunalité ⁽³⁾
Etudes touristiques			X		
Hébergements	X	X	X		X
Activités / équipements touristiques		X	X	X (équipements)	X
Voies navigables / Relais nautiques	X	X	X	X (relais nautiques)	X
Itinérance touristique	X	X	X	X (véloroute)	

(1) Détail des dispositifs sur www.yonne.gouv.fr

(2) Détail des dispositifs sur www.bourgognefranche-comte.fr

(3) Dans le cas où le projet présenté relève du champ de l'immobilier d'entreprise tel que prévu par l'article L. 1511-3 du CGCT, l'intervention éventuelle de la Région est conditionnée à un conventionnement préalable avec l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ou la commune du territoire concerné par le projet, afin d'autoriser la Région à participer au financement de l'opération.

La Destination Bourgogne bénéficie d'un plan d'action de promotion touristique partagé entre les 4 Agences de Développement Touristique et le Comité Régional du Tourisme, concrétisé par le Plan Marketing Partagé (PMP) Bourgogne 2016-2018. Chaque ADT finance à hauteur de 25 000 euros/an le PMP, le CRT le finance quant à lui à hauteur de 100 000 euros.

Qui sont les Agences de Développement Touristique / Comités Départementaux du Tourisme ?

Les AD(R)T / CDT sont créé(e)s par les Conseils Départementaux et exercent différentes missions :

- ✓ **les Agences de Développement Touristique (ou Comités Départementaux du Tourisme)**, essentiellement en charge du développement et de la promotion des territoires, exercent leurs compétences dans le cadre de la loi du 23 décembre 1992 désormais codifiée – articles L 132-1 à 132-7.
- ✓ **les Agences de Réservation Touristique (ou centrales de réservation départementales multi-marques, SLA...)**, chargées de la commercialisation de produits touristiques, exercent leur activité dans le cadre de la loi du 22 juillet 2009 (code du tourisme – articles L 211-8 à L 213-5).
- ✓ **les Agences de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT)**, qui ont pour mission à la fois de soutenir et développer les performances touristiques des territoires, de conseiller les collectivités et les investisseurs, ainsi que de développer l'activité et le chiffre d'affaires des entreprises et des professionnels de leur territoire.

Ces différents organismes exercent 3 missions principales :

- ✓ accompagner les porteurs de projets, les professionnels du tourisme et les collectivités,
- ✓ promouvoir les destinations touristiques
- ✓ commercialiser des séjours et excursions

Depuis la fusion du Comité Départemental du Tourisme avec le Service de Réservation Loisir Accueil en 2005, Yonne Tourisme est une Agence de Développement et de Réservation Touristique (ADRT). Depuis 2014, en intégrant l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative en son sein, Yonne Tourisme est devenue Agence de Développement et de Réservation Touristique et Relais Territorial des OTSI de l'Yonne. Ainsi, aux 3 missions principales des ADRT, s'ajoute pour Yonne Tourisme, l'accompagnement, le développement et l'animation du réseau des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative. Yonne Tourisme est ainsi le regroupement de 3 associations touristiques départementales.

L'Agence de Développement Touristique et Relais Territorial des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Yonne a donc aujourd'hui pour missions :

- ✓ de contribuer, en concertation avec toutes les parties concernées, à l'élaboration de la politique du tourisme du département de l'Yonne, sous la responsabilité du Conseil Départemental de l'Yonne,
- ✓ de susciter, organiser, coordonner, développer toutes les actions qui contribuent à l'aménagement, à l'observation, à l'accompagnement, à la promotion et à l'animation de l'espace départemental en matière de tourisme,
- ✓ d'organiser et assurer la commercialisation de tous types de produits permettant de valoriser les ressources touristiques du département de l'Yonne, en collaboration avec les professionnels et les organismes concernés,
- ✓ coordonner, soutenir et représenter les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative au sein de toute instance intéressée par le tourisme.

Organisation territoriale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Yonne en 2017

■ Syndicat d'Initiative

■ Office de Tourisme

1. Office de Tourisme de Sens et du Sénonais
2. Office de Tourisme Serein et Armance
3. Office de Tourisme du Jovinien
4. Office de Tourisme du Migennois
5. Office de Tourisme Chablis Cure et Yonne
6. Office de Tourisme Le Tonnerrois en Bourgogne
7. Office de Tourisme Vézelay-Avallon-Morvan
8. Office de Tourisme de l'Agglomération Auxerroise
9. Office de Tourisme Puisaye-Forterre



Un Office de Tourisme

- Est un organisme local de tourisme soumis au Code du Tourisme
- Remplit une mission de service public (accueil, information, animation, promotion, coordination des acteurs locaux) déléguée par sa collectivité locale de tutelle (commune, communauté de communes). Une convention d'objectifs lie l'office de tourisme et sa collectivité territoriale.
- Peut être classé de catégorie 1 à 3

Un Syndicat d'Initiative

- Est une structure (souvent associative) formée par des professionnels du tourisme ou des personnes intéressées par leur territoire qui assurent un accueil saisonnier sur leur commune.
- Ne bénéficie d'aucune délégation
- Ne peut pas obtenir de classement



Schéma Départemental de Développement Touristique de l'Yonne 2017-2021



Conseil Départemental de l'Yonne

Hôtel du Département

1, rue de l'Étang Saint-Vigile - 89000 Auxerre

Tél. 03 86 72 89 89

www.lyonne.com



Agence de Développement Touristique et Relais Territorial des OT & SI de l'Yonne

Yonne Tourisme

1-2, quai de la République - 89000 Auxerre

Tél. 03 86 72 92 00

www.tourisme-yonne.com

www.tourisme-yonne.com/pro